

# JAZENEUIL

N° 34

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2013

*Bonne année 2013*



Mairie

10, rue du Vieux Château

86600 Jazeneuil

[jazeneuil@cg86.fr](mailto:jazeneuil@cg86.fr)

<http://jazeneuilinfosweb.jimdo.com/>





Jazeneuillaises, Jazeneuillais,

En ce début d'année, c'est avec un très grand plaisir que le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une excellente année 2013. Malgré la conjoncture difficile, nous vous adressons tous nos vœux de réussite dans vos projets qu'ils soient professionnels ou personnels. Nous souhaitons également aux associations beaucoup de réussite dans leurs activités et aux commerçants et artisans la prospérité de leur entreprise.

A l'aube de 2013, c'est l'heure de faire le bilan de l'année écoulée. Les travaux que nous avons projetés pour l'année 2012 sont maintenant tous terminés à l'exception de l'enfouissement des réseaux sur le Pinnacle qui va débiter dans les semaines qui viennent. C'est ainsi qu'ont été réalisés :

- . La réfection du mur de soutènement du chemin de Jazeneuil à Mongoulin
- . L'étude sur l'aménagement des circuits de découvertes
- . Le raccordement à la chaufferie bois et l'installation du chauffage dans la salle des fêtes, la cantine et la bibliothèque
- . La poursuite de l'élaboration du PLU
- . La réfection de la toiture de l'église ainsi que l'éclairage des vitraux
- . L'aménagement, la mise aux normes handicapés et la sécurisation du bas de la rue saint Jean-Baptiste et du pont.

En 2013, d'autres réalisations vont voir le jour. Les médias vont être mis en place sur les sentiers de découvertes dont l'inauguration se fera le 25 mai. Si nous obtenons les subventions demandées, nous pourrions lancer les travaux d'aménagement du haut de la rue saint-Nicolas et de la rue Mélusine.

Pour terminer, je voudrais remercier nos employés municipaux et tous ceux qui œuvrent bénévolement tout au long de l'année pour l'animation de Jazeneuil. Je vous renouvelle à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2013.

**L'inauguration des travaux de la rue saint Jean-Baptiste et de l'éclairage des vitraux de l'église ainsi que la cérémonie des vœux auront lieu le vendredi 25 janvier 2013 à 17 h 45.**

Vous êtes tous cordialement invités.

Votre Maire  
Bernard BEAUBEAU

LE BULLETIN MUNICIPAL est le journal communal rédigé par la commission communication communale - Président : Bernard Beubeau - Conseillers : Annabelle Boutin, Fabienne Oléac, Jérôme Mémeteau, Stéphane Pin - Habitants : Muriel Branchut, Gwenaëlle Le Rest - Photos : Jérôme Mémeteau - Relation avec les associations : Stéphane Pin, Fabienne Oléac - Rédaction des articles : Associations et membres de la commission - Mise en page : Jérôme Mémeteau - Imprimé par Performance Atlantique (Chasseneuil du poitou) sur papier recyclé.

DOSSIER URBANISME - Plan Local d'Urbanisme - Dessiner le Jazeneuil de demain

Page 3 à 7

LA VIE MUNICIPALE

Page 8 à 21

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Page 22 à 23

LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Page 24 à 31

JAZENEUIL ET SON HISTOIRE

Page 32 à 33

LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Page 34 à 37

ACTUALITES ET INFOS

Page 38 à 39

LES HOMMAGES

Page 40

## EQUIPE MUNICIPALE



**Bernard BEAUBEAU - Maire (1)**

**Jérôme MEMETEAU - 1er Ajoint (2)**

(Urbanisme - Environnement - Cadre de vie - Tourisme - Ecole-Communication)

**Dominique QUINTARD - 2ème Ajoint (3)**

(Bâtiment - Fleurissement)

**Bernard MACQUIN - 3ème Adjoint (4)**

(Voirie - Assainissement - Matériel)

**Stéphane PIN - 4ème Ajoint (5)**

(Associations - Culture - Aide sociale - Développement économique - Sport)

Conseillers :

**Annabelle BOUTIN (6)**

**Fabienne OLEAC (7)**

**Estelle ROY (8)**

**Martine EBRAN PICHON (9)**

**Alain CLEMENT (10)**

**Alain DELAVault (11)**

**Patrice OLIVIER (12)**

**Christian ROUSSEAU (13)**

**Daniel ROUSSEAU (14)**

REALISATION 2012 - 2013

## Qu'est ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ? ●●●

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est le principal document de planification et de gestion de l'occupation des sols pour une commune. Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) actuel, et couvre ainsi l'ensemble du territoire communal.

Ce document est là pour organiser la règle générale. Les discussions lors de son élaboration et son contenu se doivent donc de répondre à l'intérêt commun et de développer un projet de portée collective.

L'objectif de l'équipe municipale est d'élaborer ce projet en lien avec les enjeux du développement durable et en concertation avec les habitants. Pour permettre de disposer d'une information sur les avancées du P.L.U., il vous est proposé ce dossier spécial P.L.U.

## Dans quel but ? ●●●

Le P.L.U. organise le droit des sols en intégrant les politiques communales de développement en matière d'habitat, d'économie et d'équipement.

## Pour quoi faire ? ●●●

### La commune révisé son droit des sols pour :

- Se conformer au nouveau cadre législatif
- Prendre en compte les trois grands principes d'aménagement que sont : Equilibre entre espaces naturels construits, diversité des fonctions et mixité sociale, économie de l'espace
- Définir un véritable projet de développement durable de la commune, en associant étroitement les habitants.

## Que contient un PLU ? ●●●

Un Plan Local d'Urbanisme comprend :

- Un diagnostic de présentation détaillé de la commune; le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui exprime la volonté générale de la commune en matière d'aménagement et d'urbanisme
- Les orientations d'aménagement précisant le projet de la commune sur certains secteurs, le cas échéant le plan de zonage définissant les différentes zones (zones urbanisées, à urbaniser, agricoles ou naturelles)
- Les règlements propres à chaque zone les annexes (servitudes publiques)



PLU



## Quand ? ●●●

### Le 27 juin 2011,

Le conseil municipal de JAZENEUIL a décidé de réviser ce Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) en élaborant un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Succédant aux P.O.S., les P.L.U. sont des outils intelligents de prospection et d'aménagement du territoire, organisés autour d'une pièce essentielle : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.), projet politique pour les années à venir.

1ère Phase: REALISATION DU DIAGNOSTIC 4 mois MARS 2012	2ème Phase: ELABORATION DU P.A.D.D. 4 mois JUILLET 2012	3ème Phase: FINALISATION DU PROJET 8 mois MARS 2013	4ème Phase: ETAPE D'INFORMATION ADMINISTRATIVE 6 mois SEPTEMBRE 2013	5ème Phase: APPROBATION DU PLU 2 mois NOVEMBRE 2013
	Concertation avec la population			Enquête publique

## Par qui ?

Du 27 juin au 9 décembre 2011 :

### ▪ Sollicitation des services de l'Etat

Une convention de mise à disposition est signée entre la commune de JAZENEUIL et l'Etat pour aider la municipalité dans l'élaboration de son PLU. Elle prend effet à partir du choix du maître d'oeuvre et elle s'achèvera à la fin de la procédure de révision. Notre interlocuteur est Monsieur CHABENAS de la Direction Des Territoires de la Vienne (D.D.T. 86).

### ▪ Constitution de la commission de travail PLU

La commission est constituée de 6 élus : Bernard BEAUBEAU, Jérôme MÊMETEAU, Bernard MACQUIN, Stéphane PIN, Alain CLEMENT, Alain DELAVault, et d'un habitant, Gérard GORGETTE.

### ▪ Consultation et choix de l'équipe de maîtrise d'oeuvre qui va aider la commune à élaborer son P.L.U.

Six bureaux d'études ont été consultés et seulement deux ont répondu, Concept Ingenierie de NIORT (79) et ECP Urbanisme de POITIERS (86). Après leur audition par la commission PLU, ECP Urbanisme a été préféré et ce choix a été validé par le conseil municipal le 28 novembre 2011. Le bureau d'études ECP s'associe pour cette mission avec Archi'Paysage de AMBILLOU (37) et EAU MEGA de ROCHEFORT (17) pour le volet environnemental et gestion des eaux et assainissement.

### ▪ Le conseil municipal travaille régulièrement en séance pour valider les propositions de la commission PLU



## Combien ça coute ?

Tranche ferme et conditionnelle pour un montant de 46 757.62 € TTC.

Une dotation de décentralisation de l'état a été attribuée pour 11 077.66 €.

Le reste à charge de la commune sera de 28 440.95 € après déduction de cette dotation et du FCTVA.

## Suivi du dossier, ECP ?

ECP Urbanisme  
Christine GUERIF, architecte urbanisme.  
Chargée d'étude :  
Aline FALLOURD, urbaniste.

## PHASE 1 : LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

### Introduction : données de cadrage

#### ▪ Historique de la planification urbaine

- Un plan d'occupation des sols approuvé en 1988
- Plusieurs modifications opérées, mais première révision générale

#### ▪ Bilan du POS (Cf. réunion du 30/01/2012)

- Accueil de constructions neuves dans le bourg et les hameaux
- Croissance démographique
- Potentiel restant d'environ 15 ha
- Des difficultés à mobiliser le potentiel restant (rétention foncière, accès, configuration des sites...)
- Une zone d'activités avec des possibilités
- Des questions posées par le règlement

#### ▪ Une commune concernée par l'article L.122-2 du Code de l'Urbanisme

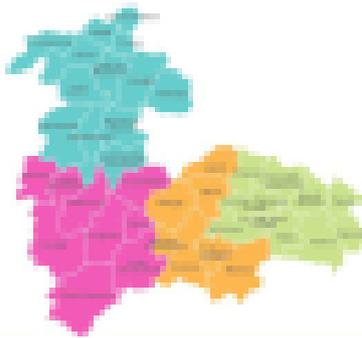
- Demande d'ouverture à l'urbanisation auprès du SMASP
- Avis de la CDCEA à solliciter (consommation d'espaces agricoles)
- Situation géographique
- Une commune du Pays Méluin : 5 km de Lusignan et Rouillé
- Une commune sous l'aire d'influence de l'agglomération poitevine : à 25 km de Poitiers, à 15-20 minutes de Poitiers Sud
- Une commune proche d'axes importants : RD 611, A 10

## ▪ Contexte intercommunal

### - Communauté de Communes du Pays Mélusin – 9 communes

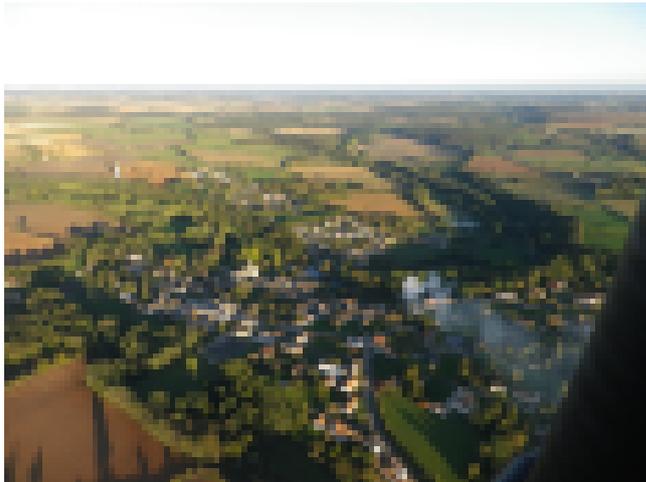
- Une CC créée en 1994
- Un champ de compétences important : aménagement de l'espace communautaire, développement économique, voirie communautaire, logement social, gestion des déchets, sport, action sociale, écoles, culture, SDIS, protection et mise en valeur de l'environnement

Le territoire de l'Etat dans l'intercommunalité



### - Pays des Six Vallées

- Un territoire de projet créé en 1996
- Une charte de développement durable
- Un contrat de Pays avec UE/Etat/Région permettant de financer des projets (culture, tourisme, sport, développement économique)



## 1. Analyse de l'état initial de l'environnement :

### Enjeux - écologique

- Préserver les milieux naturels et leur diversité
- Préserver les haies et l'ensemble des continuités écologiques
- Vallée de la Vonne : préservation des prairies et des boisements en mosaïque

### Enjeux - paysage

- Maintien de l'activité agricole (ruralité), qui façonne et entretient les paysages
- Conservation (voire amélioration) des haies, protection des boisements
- Promotion de grands corridors verts à l'échelle du territoire (boisements, vallée, vallons...)
- Valorisation des entrées de bourg, traitement qualitatif des espaces publics en lien avec l'identité communale
- Conservation des murs anciens dans le bourg et les villages
- Insertion paysagère des constructions et des futures opérations



### Enjeux - Patrimoine

- Connaissance et sensibilisation au patrimoine
- Protection et mise en valeur du patrimoine naturel
- Préservation et mise en valeur du grand patrimoine historique et du petit patrimoine
- Animation du patrimoine



### Enjeux - analyse urbaine

- Liaisons entre les différentes composantes du territoire et du bourg (quartiers)
- Maîtrise du développement de l'urbanisation (localisation, rythme, formes, etc.)
- Lutte contre l'étalement urbain pour économiser l'espace
- Organisation et lisibilité des formes urbaines
- Conservation et développement de la mixité des fonctions urbaines
- Préservation et valorisation du bâti ancien (image et identité de la commune, qualité de vie)
- Conception de l'urbanisation en rapport avec l'architecture rurale locale de référence
- Insertion urbaine et architecturale des constructions

## Réseaux : Assainissement des eaux usées

- Prévoir les emprises pour une augmentation de capacité de la station du bourg
- Entamer en urgence une réflexion sur les modalités d'assainissement des villages Les Châtres, La Mimaudière et La Pétinière
- Permettre la mise en place d'un assainissement autonome efficace

## Réseaux : Assainissement des eaux pluviales

- Préserver les secteurs de ruissellement connus
- Gérer les eaux pluviales le plus en amont possible

## Enjeux – desserte en réseaux

- Eau potable : tenir compte de la desserte et de la capacité du réseau d'eau potable pour la définition des secteurs à ouvrir à l'urbanisation
- Défense incendie : prendre en compte la sécurité incendie pour la définition du projet communal
- Ordures ménagères : prendre en compte le fonctionnement de la collecte
- Réseau électrique : prendre en compte la capacité du réseau dans le projet de développement
- Desserte en téléphonie mobile et accès Internet : privilégier les secteurs bien desservis pour la définition des secteurs destinés à l'accueil d'habitat et d'activités

## Les risques naturels et technologiques

- Ne pas exposer de nouvelles populations au risque
- Informer les populations

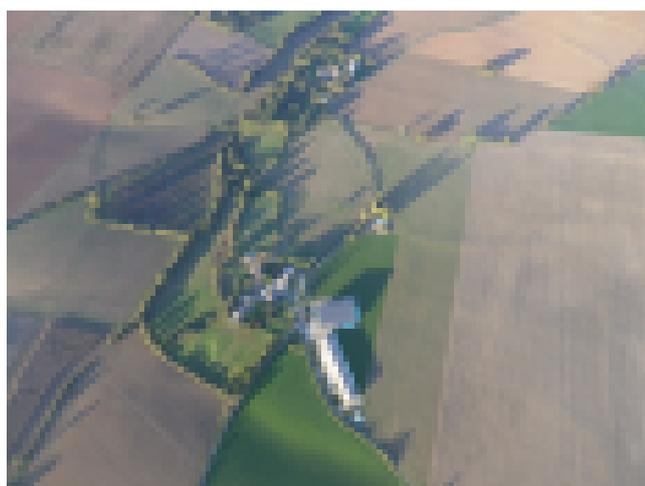
## 2. Diagnostic socio-économique du territoire :

### Enjeux - démographie

- Poursuite de la croissance démographique, en adéquation avec les équipements communaux
- Accueil de nouveaux ménages diversifiés
- Maintien des conditions permettant d'assurer le renouvellement démographique
- Maintien des jeunes sur le territoire
- Prise en compte de la baisse de la taille des ménages
- Recherche de la mixité sociale et urbaine
- Prise en compte des besoins de l'ensemble de la population (jeunes, familles, séniors...)

### Enjeux - logement

- Renouvellement progressif du parc par la construction neuve
- Développement du parc locatif privé et public
- Diversification des types de logements et des formes d'habitat pour favoriser la mixité
- Optimisation de l'occupation du parc existant (nombre d'occupants, résidences secondaires et logements vacants) et poursuite de la réhabilitation du bâti ancien
- Réponse à la demande en logement (locatif, achat, foncier)
- Développement de formes d'habitat durable (densité, orientation, consommation en énergie...)





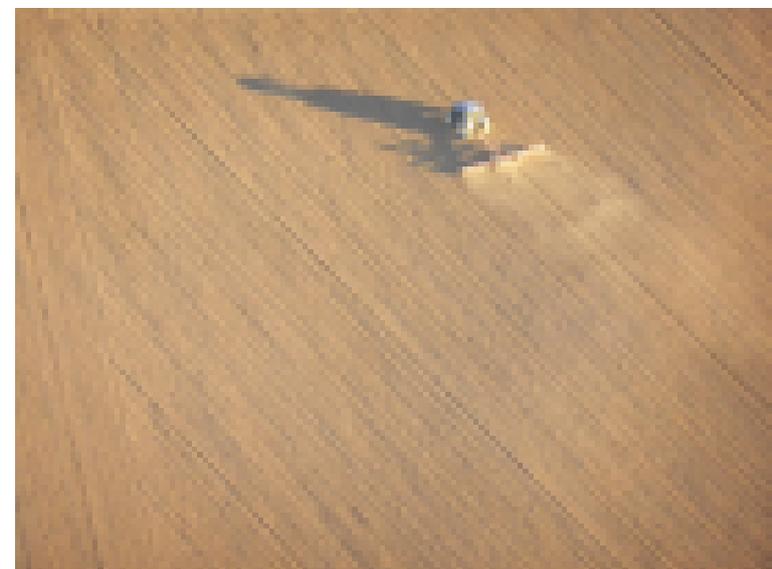
## Enjeux – équipements et vie locale

- Affirmation du bourg de Jazeneuil comme pôle de la vie locale
- Offre d'une gamme d'équipements diversifiée répondant aux besoins de proximité de la population
- Complémentarité entre les équipements communaux et intercommunaux
- Anticipation de la mise en adéquation des équipements avec le projet de développement communal et les besoins futurs
- Maintien du dynamisme de la vie locale, intégration des nouveaux habitants



## Enjeux économiques

- Population active
- Maintien et développement d'une offre locale d'emplois
- Limitation des déplacements domicile-travail vers les pôles d'emplois extérieurs et diversification de leurs formes
- Tissu économique
- Maintien d'un tissu économique local (artisanat, commerce, services), pourvoyeur d'emplois
- Création des conditions permettant aux entreprises existantes de se maintenir et se développer et permettant l'accueil de nouvelles activités
- Agriculture
- Pérenniser la vie agricole (exploitations agricoles, bâtiments et espaces agricoles)
- Prise en compte du développement et des projets agricoles
- Tourisme
- Valorisation du potentiel touristique

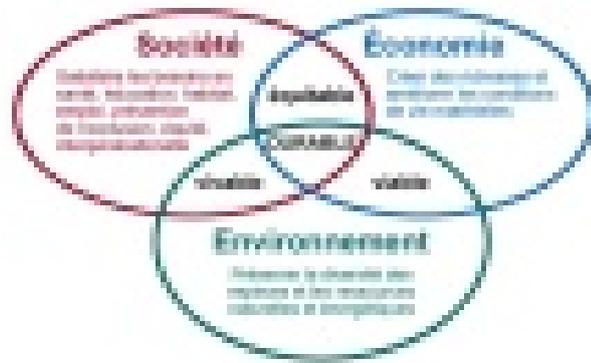


## Enjeux - déplacements

- Concentration de l'urbanisation autour des pôles existants pour limiter les déplacements
- Lutte contre le « tout voiture » :
- promotion des modes de déplacements doux, penser un « bourg de la proximité »
- développement de l'utilisation des transports en commun et réflexion associée (accès, stationnement, multimodalité...)
- engagement d'une réflexion à l'échelle intercommunale sur les mobilités (besoins pour personnes âgées, ménages sans voitures)
- Poursuite de l'aménagement de la traversée de bourg
- Sécurisation des déplacements



Le diagnostic territorial permet à la collectivité de faire ressortir les enjeux qui vont l'aider à élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement, véritable projet politique pour les 10 ans à venir en terme d'urbanisme mais aussi sur les trois grands ensembles qui définissent le développement durable : l'économie, l'environnement et la société.



**« JAZENEUIL, une commune rurale active, dans un cadre accueillant au patrimoine préservé »**

**PHASE 2 : LE Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)** ●●●

**I. PREAMBULE**

L'objet du Plan Local d'Urbanisme est, selon la circulaire n°2001-3 du 18/1/01, d'exprimer le projet d'aménagement et de développement durable des communes.

En clair, l'élaboration du PLU donne lieu à une réflexion globale sur le développement et la planification de la commune. Il s'agit de définir, à partir des options données par les responsables locaux et des termes de la loi SRU et des lois Grenelle 1 et 2, un projet de développement pour les dix années à venir à partir d'un diagnostic des besoins et potentiels, accompagné d'une réflexion sur le développement durable (cf. article L.121-1 du Code de l'urbanisme).

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) expose le projet communal pour les années à venir. Il permet ainsi de définir une politique d'ensemble à laquelle se référeront les initiatives de la commune.

Selon l'article L. 123-1-3 du Code de l'urbanisme, le projet d'aménagement et de développement durable :

- définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
- arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de la commune.
- fixe des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Pour compléter ces orientations générales, différentes mesures sont précisées pour des secteurs particuliers, exposées dans le document « Orientations d'aménagement et de Programmation ».

Le projet inscrit dans le P.A.D.D. est traduit territorialement et réglementairement en un zonage et un règlement, des emplacements réservés, etc.

**II. Idées fortes du projet et objectif fédérateur**

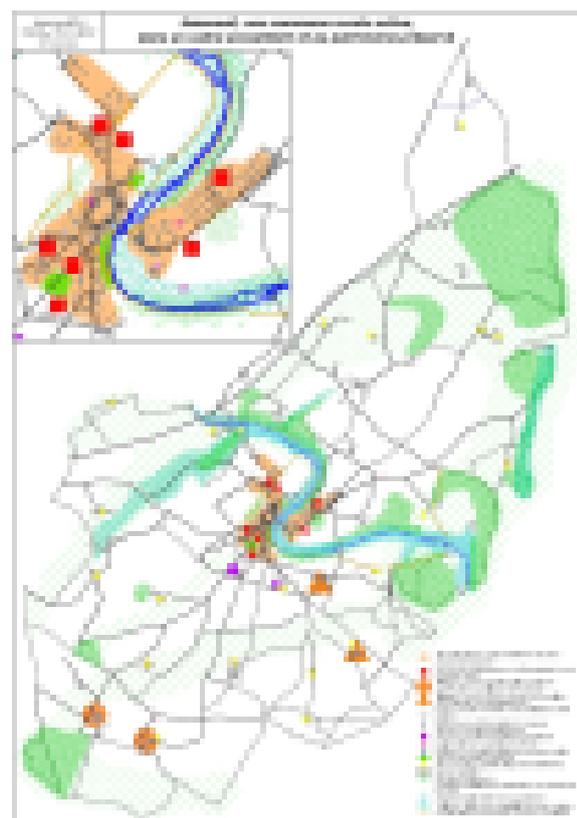
Il s'agit d'inscrire le développement communal dans une logique de développement durable :

- Satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre la possibilité pour les générations futures de répondre aux leurs (ex : gestion économe de l'espace)
- Allier l'environnemental avec l'économique et le social : un projet durable est un projet économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable
- S'inscrire dans une logique d'intérêt général
- Se fonder sur les ressources endogènes des territoires, tirer parti des atouts propres à chaque territoire
- Construire un projet de développement cohérent et global

L'essence du projet est de conforter l'identité de Jazeneuil comme une commune rurale active, dans un cadre accueillant au patrimoine préservé.

**Représentation cartographique des objectifs ci-dessus et des orientations développées ci-contre.**

Cette carte donne la vision graphique des orientations pour l'urbanisation future de la commune mais aussi une partie des objectifs environnementaux souhaités par la commission PLU.



### III. Orientations générales du PADD

Les orientations générales du projet politique découlent directement :

- des enjeux soulevés lors du diagnostic et de l'objectif fédérateur.
- du **scénario 2B** choisi par la commune parmi les 3 scénarios d'évolution de la commune à 10 ans (détaillés ci-dessous), avec une évolution de 8 habitants par an sur les dix ans à venir, soit un objectif de 941 habitants, et afficher le bourg de JAZENEUIL comme moteur de développement du territoire de la commune.

Ils s'organisent autour de 6 axes majeurs :

- 1) Affirmer l'identité et le positionnement de la commune et poursuivre l'accueil de nouveaux habitants
- 2) Créer les conditions de l'accueil de nouveaux habitants
  - a. Améliorer l'image du bourg en poursuivant son aménagement
  - b. Offrir les équipements répondant aux besoins de la population
  - c. Prévoir la desserte en réseaux et en moyens de communication
- 3) Maîtriser l'urbanisation et fixer des objectifs et modération de la consommation d'espace
  - a. Gérer l'espace de manière économe
  - b. Rechercher une urbanisation de qualité
  - c. Sensibiliser aux enjeux de maîtrise de l'urbanisation
- 4) Protéger et valoriser l'environnement, les paysages, le patrimoine
  - a. Protéger et valoriser l'environnement
  - b. Protéger et valoriser les paysages
  - c. Protéger et valoriser le patrimoine bâti et naturels
  - d. Prendre en compte les risques et les servitudes
- 5) Créer les conditions nécessaires au maintien et au développement de l'économie communale
  - a. Renforcer le tissu économique
  - b. Maintenir l'agriculture
  - c. Développer le potentiel touristique
- 6) Diversifier et sécuriser les déplacements sur la commune

#### Scénarios d'évolution de la commune étudiés par la commission PLU :

##### EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

###### Scénario 1

- croissance de 3 habitants par an (soit un objectif de 886 habitants dans 10 ans)

###### Scénario 2

- **croissance de 8 habitants par an (soit un objectif de 941 habitants dans 10 ans)**

###### Scénario 3

- objectif de 1 000 habitants dans 10 ans (soit un accueil de 13.4 habitants par an)

##### EVOLUTION TERRITORIALE

###### Scénario A

- « Jazeneuil, un cadre de vie de qualité à conserver »

###### Scénario B

- « **Le bourg moteur du développement du territoire** »

###### Scénario C

- « Jazeneuil, un développement équilibré à construire »

### Dans les prochaines semaines ? ■■■

Le 17 décembre 2012, le diagnostic et le projet de PADD ont été présentés aux Personnes Publiques Associées (PPA - DDT 86 / ARS / ...).

La prochaine échéance correspond au conseil municipal du 21 janvier 2013, où le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) sera débattu.

Suite à ce débat, nous avons un délai de 2 mois minimum avant l'ARRET PROJET, pour le printemps 2013. Cet ARRET PROJET est le point de départ d'une longue concertation avec les Personnes Publiques Associées mais aussi avec les habitants car le tribunal administratif sera saisi pour désigner un commissaire enquêteur. En respectant tous les délais prévus dans la procédure de révision nous pouvons envisager une approbation du PLU par le conseil municipal en fin d'année 2013.

### La concertation des habitants ? ■■■



**Vous pouvez dès à présent venir en mairie consulter les premiers éléments et renseigner le "cahier de suggestions" mis à votre disposition dans le cadre de cette procédure de révision.**

### INFOS EN BREF

#### DES DECISIONS SUR LE POS ACTUEL

##### Rue des Rocs – sursis à statuer

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, et pour être en harmonie avec l'orientation souhaitée par le Conseil Municipal sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, celui-ci décide de sursoir à statuer sur les demandes d'actes d'urbanisme qui seraient déposées pour des projets concernant les parcelles limitrophes à la rue des Rocs situées au Plan d'Occupation des Sols actuel :

en zone UD : les parcelles cadastrées G 414, G 415, G 416, G 417, G 418, G 712, G 419, G 426, G 427 (en partie)

en zone UB : les parcelles cadastrées G 246 et G 247

Cette décision est prise dans l'optique de conserver le maillage de petits jardins et des murs de pierre en limitant les constructions à celles existantes.

# LA VIE MUNICIPALE

## Les finances

### Fonctionnement et investissements

#### BILAN FINANCIER 2011

La commune de JAZENEUIL possède trois budgets. Le budget principal pour la gestion courante du fonctionnement et des investissements ainsi que deux budgets annexes : CHAUFFERIE BOIS et LOTISSEMENT (pas de réalisation pour le moment).

Avec le transfert de compétence ASSAINISSEMENT au SIAEPA, la commune a transféré les budgets liés à cette gestion.

#### Compte principal de la COMMUNE :

L'année comptable 2011 s'est achevée sur le constat des réalisations budgétaires votées à l'unanimité le 27 février 2012. Au 31 décembre 2011, il a été constaté un excédent de 90 801,90 € pour la section de fonctionnement. Les investissements réalisés sur 2011 s'élèvent à 352 646,96 €. Avec le report de l'année 2010, la section investissement fait apparaître un excédent de 980,73 €.

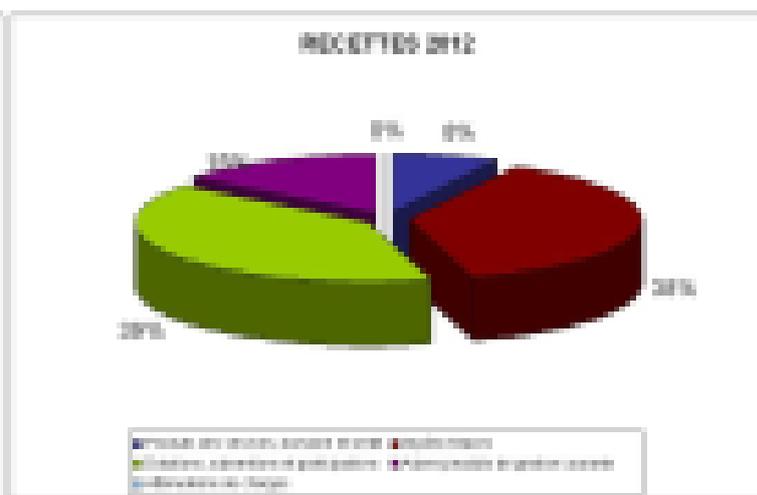
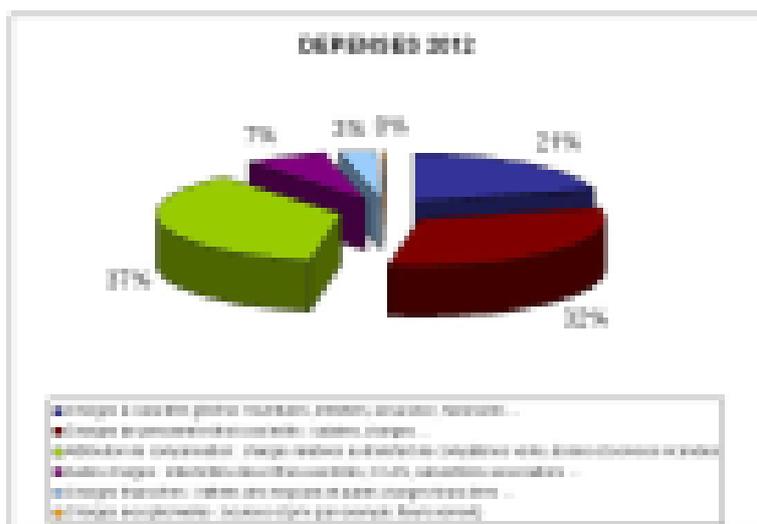
#### Compte annexe CHAUFFERIE BOIS :

La première année de fonctionnement de la chaufferie bois permet d'obtenir un excédent de fonctionnement de 1 037,97 €, la section d'investissement, avec une dépense de 265 445,95 € et un excédent de 2 966,41 €.

#### BUDGET PRIMITIF ET ANNEXES 2012

#### Budget Primitif principal – Commune - 2012

Budget Primitif de la Commune pour l'exercice 2012 qui s'équilibre à 610 026,00 € pour la section de fonctionnement avec 38 031,00 € affectés à la section d'investissement qui s'équilibre à 920 076,00 €.



#### Budget annexe : Chaufferie automatique à bois

Budget Primitif « Chaufferie automatique à bois » pour l'exercice 2012 s'équilibre à 21 562,00 € HT pour le fonctionnement et à 13 828,00 € HT pour l'investissement.

#### Chaufferie bois répartition financière

La chaufferie bois ayant son propre budget, il doit s'équilibrer par la revente d'énergie qui vient compenser les dépenses. La répartition financière qui a été appliquée en fin d'exercice 2011 relative à la distribution d'énergie, tant pour les bâtiments communaux que pour les bâtiments scolaires de compétences intercommunales, est la suivante :

- à la Commune de JAZENEUIL : 2 368,12 €
- à la Communauté de Communes du Pays Mélusin : 4 295,82 €

Cette facturation transitoire a été réalisée dans l'attente de la répartition définitive qui sera réalisée par le Centre Régional des Energies Renouvelables qui a mené l'étude initiale de cet équipement.



## Augmentation des taxes

Les impôts et les taxes contribuent à 45% des recettes de la commune. Afin de maintenir le niveau d'investissement pour boucler les programmes en cours, il a été proposé d'augmenter légèrement les taux d'imposition sur les différentes taxes (Taxe d'Habitation, Taxe Foncier Bâti, Taxe Foncier Non Bâti). Dans la séance du 26 mars 2012, le conseil municipal, après débat et délibération, vote la majoration des taux des 3 taxes communales de 0.5% pour l'année 2012. Ce taux vient s'additionner à l'augmentation des bases d'imposition décidée par l'Etat de 1.8% et donne donc un global de 2.3% pour 2012 sur JAZENEUIL.

## Taxes renforcées sur les logements vacants

Le Conseil Municipal avait souhaité modifier les conditions d'exonération des propriétés bâties vacantes au regard de la taxe d'habitation en réduisant les conditions d'exonération à 5 années. Au-delà, la propriété sera de nouveau assujettie à la taxe d'habitation (cf Bulletin Municipal de Juillet 2011). Cette décision acceptée par le centre des impôts fonciers de POITIERS a été appliquée, mais le montant de l'impôt recouvré n'est pas connu.



## Evaluation des bases d'imposition sur la commune

Le conseil municipal a demandé et obtenu un avis favorable de la Commission Communale des Impôts Fonciers, pour procéder à un examen des bases d'imposition des propriétés de la Commune (cf Bulletin Municipal Juillet 2011). En effet, il avait été constaté à plusieurs reprises des cotations sous évaluées de certaines propriétés bâties qui ont fait l'objet d'aménagements sans déclaration. Il en résultait des problèmes d'équité au regard du paiement de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur le bâti, et un produit de ces taxes inférieur à ce qu'il devrait être pour la collectivité. Les propriétaires recensés ont été invités à transmettre au centre des impôts le descriptif de leur habitation pour permettre une nouvelle cotation. Ce travail devrait apporter environ 10 000 € par an au budget de la commune. Un second travail va être mené dans le même esprit d'équité pour reclasser des bâtiments qui avaient une vocation agricole et qui se retrouvent à présent en annexes d'une habitation.

## Recensement de la population

### Les résultats du recensement de la population effectué en janvier février 2011 transmis par l'INSEE.

1. Population recensée en 2011 : 857  
dont :
  - ménages : 826
  - communautés : 31
  - personnes sans abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 0
2. Population municipale calculée au 1er janvier 2009 : 812  
dont :
  - ménages : 782
  - communautés : 30
  - personnes sans abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 0
  - mariners : 0
3. Population comptée à part 1er janvier 2009 : 18
4. Population totale au 1er janvier 2009 : 830

### INFOS EN BREF

#### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- Jazeneuil Football Club / 750 € + traçage
- Association des Parents d'Elèves / 700 €
- Association des Chasseurs / 100 €
- Comité d'Animations Jazeneuil / aucune demande €
- GYM HARMONIE / aucune demande €
- Jazeneuil en Fête / 1500 €
- ACPG / 80 €
- FNACA / 40 €
- Atouts Crins "fête du cheval" / 550 €
- Pompiers de Lusignan / 175 €
- As. Amis Bibliothèque Départementale / 80 €
- Route Historique Abbayes Haut Poitou / 34 €
- Secours populaire français / 100 € (enveloppe "tournante" de 100 € pour organisme d'intérêt public)

# LA VIE MUNICIPALE

## Les finances

### Etat de la dette de la commune

Les investissements de ces dernières années ont augmenté la dette de la commune. Dans quelle mesure? ■■■

Au 1er janvier 2013, la commune de JAZENEUIL compte une dette globalisée de 475 105.66 € soit 43.75 € par an et par habitant. Cette dette est liée aux investissements réalisés sur différents budgets. De 2005 à 2010 inclus, était cumulé le Budget Commune et le Budget Assainissement. En 2011, le transfert de compétence de l'assainissement est fait au bénéfice du SIAEPA (SIVEER depuis le 1er janvier 2013) et les budgets des communes ont été transférés au syndicat. Par contre depuis 2011 la dette tient compte du Budget Chauffage bois qui a été créé avec la construction de cette dernière. Un troisième budget existe mais il n'est pas utilisé pour le moment c'est celui lié au lotissement. Dans le cas où un lotissement communal verrait le jour, il faudrait ajouter la dette liée à cet investissement.

budget commune		Dette au 01/01	Remb. Capital	Remb. Intérêts	Annuité	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS QUI FONT VARIER LA DETTE
		par habitant	par habitant	par habitant	par habitant	
année	2005	80 697.96	15 333.59	6 695.44	22029.03	
population	800	<b>100.87</b>	<b>19.17</b>	<b>8.37</b>	<b>27.54</b>	
année	2006	65 364.37	16 718.93	5 310.10	22029.03	
population	800	<b>81.71</b>	<b>20.90</b>	<b>6.64</b>	<b>27.54</b>	
année	2007	128 645.44	23 564.41	5 862.72	29427.13	Ateliers municipaux
population	800	<b>160.81</b>	<b>29.46</b>	<b>7.33</b>	<b>36.78</b>	
année	2008	105 081.03	17 697.25	5 306.85	23004.10	
population	800	<b>131.35</b>	<b>22.12</b>	<b>6.63</b>	<b>28.76</b>	
année	2009	87 383.78	15 141.54	4 031.44	19172.98	
population	800	<b>109.23</b>	<b>18.93</b>	<b>5.04</b>	<b>23.97</b>	
année	2010	272 242.24	10 729.67	3 634.28	14363.95	Sécurisation Tr 1
population	800	<b>340.30</b>	<b>13.41</b>	<b>4.54</b>	<b>17.95</b>	
année	2011	343 512.57	18 862.52	9 178.05	28040.57	Sécurisation Tr 2
population	850	<b>404.13</b>	<b>22.19</b>	<b>10.80</b>	<b>32.99</b>	
année	2012	324 650.05	19 433.33	11 154.27	30587.60	
population	850	<b>381.94</b>	<b>22.86</b>	<b>13.12</b>	<b>35.99</b>	
année	2013	440 216.72	21 683.33	11 843.98	33 527.31	Sécurisation Tr 3 + Aménagement de la vallée + Réseau chauffage secondaire
population	850	<b>517.90</b>	<b>25.51</b>	<b>13.93</b>	<b>39.44</b>	

budget Chauffage bois		Dette au 01/01	Remb. Capital	Remb. Intérêts	Annuité	
		par habitant	par habitant	par habitant	par habitant	
année	2011	40 000.00	2 444.42	2 141.27	4 585.69	Construction chaufferie bois
population	850	<b>47.06</b>	<b>2.88</b>	<b>2.52</b>	<b>5.39</b>	
année	2012	37 555.58	2 666.64	1 068.20	3 734.84	
population	850	<b>44.18</b>	<b>3.14</b>	<b>1.26</b>	<b>4.39</b>	
année	2013	34 888.94	2 666.64	1 989.80	3 656.44	
population	850	<b>41.05</b>	<b>3.14</b>	<b>1.16</b>	<b>4.30</b>	

budget Assainissement		Dette au 01/01	Remb. Capital	Remb. Intérêts	Annuité	
		par habitant	par habitant	par habitant	par habitant	
année	2005	92 012.75	9 242.43	4 953.61	14 196.04	
population	800	<b>115.02</b>	<b>11.55</b>	<b>6.19</b>	<b>17.75</b>	
année	2006	82 770.32	6 375.70	4 324.46	10 700.16	
population	800	<b>103.46</b>	<b>7.97</b>	<b>5.41</b>	<b>13.38</b>	
année	2007	76 394.62	6 752.67	3 947.49	10 700.16	
population	800	<b>95.49</b>	<b>8.44</b>	<b>4.93</b>	<b>13.38</b>	
année	2008	69 641.95	7 152.75	3 547.41	10 700.16	
population	800	<b>87.05</b>	<b>8.94</b>	<b>4.43</b>	<b>13.38</b>	
année	2009	62 489.20	7 577.38	3 122.78	10 700.16	
population	800	<b>78.11</b>	<b>9.47</b>	<b>3.90</b>	<b>13.38</b>	
année	2010	254 911.82	13 861.43	5 619.73	19 481.16	Lagune des Quintardières
population	800	<b>318.64</b>	<b>17.33</b>	<b>7.02</b>	<b>24.35</b>	
année	2011		transfert SIAEPA			

budgets globalisés		Dettes au 01/01	Remb. Capital	Remb. Intérêts	Annuité
		par habitant	par habitant	par habitant	par habitant
année	<b>2005</b>	172 710.71	24 576.02	11 649.05	36 225.07
population	800	<b>215.89</b>	<b>30.72</b>	<b>14.56</b>	<b>45.28</b>
année	<b>2006</b>	148 134.69	23 094.63	9 634.56	32 729.19
population	800	<b>185.17</b>	<b>28.87</b>	<b>12.04</b>	<b>40.91</b>
année	<b>2007</b>	205 040.06	30 317.08	9 810.21	40 127.29
population	800	<b>256.30</b>	<b>37.90</b>	<b>12.26</b>	<b>50.16</b>
année	<b>2008</b>	174 722.98	24 850.00	8 542.26	33 704.26
population	800	<b>218.40</b>	<b>31.06</b>	<b>11.07</b>	<b>42.13</b>
année	<b>2009</b>	149 872.98	22 718.92	7 154.22	29 873.14
population	800	<b>187.34</b>	<b>28.40</b>	<b>8.94</b>	<b>37.34</b>
année	<b>2010</b>	527 154.06	24 591.10	9 254.01	33 845.11
population	800	<b>658.94</b>	<b>30.74</b>	<b>11.57</b>	<b>42.31</b>
année	<b>2011</b>	383 512.57	21 306.94	11 319.32	32 626.26
population	850	<b>451.19</b>	<b>25.07</b>	<b>13.32</b>	<b>38.38</b>
année	<b>2012</b>	362 205.63	22 099.97	12 222.47	34 322.44
population	850	<b>426.12</b>	<b>26.00</b>	<b>14.38</b>	<b>40.38</b>
année	<b>2013</b>	475 105.66	24 349.97	12 833.78	37 183.75
population	850	<b>558.95</b>	<b>28.65</b>	<b>15.10</b>	<b>43.75</b>

**PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS  
QUI FONT VARIER LA  
DETTE**

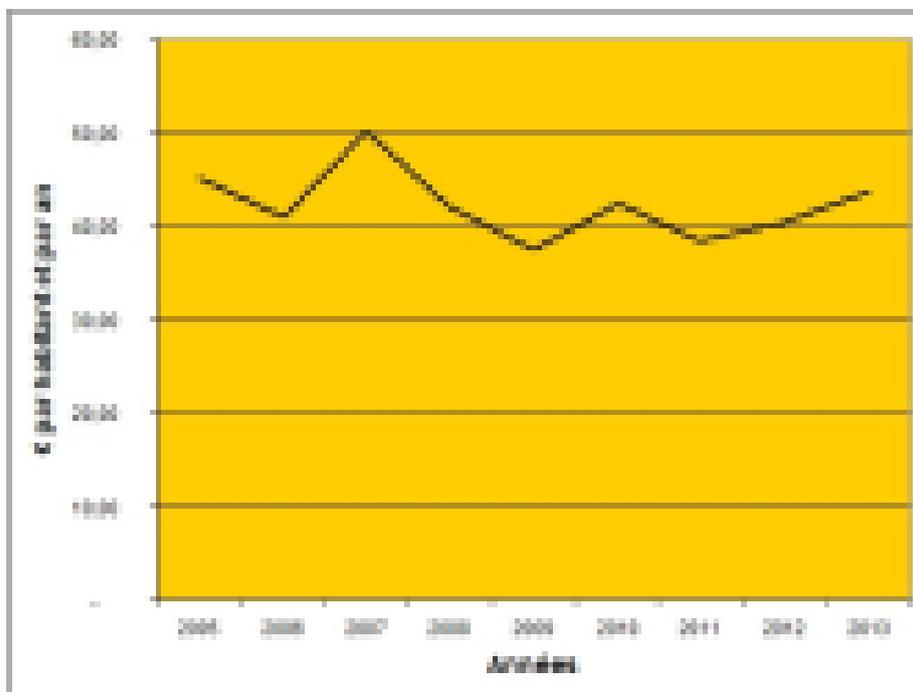
Ateliers municipaux

Sécurisation Tr 1

Sécurisation Tr 2 + Construction  
chaufferie bois

Sécurisation Tr 3 + Aménagement de  
la vallée + Réseau chauffage  
secondaire

**Courbe de l'annuité en € par habitant**



La dette de la commune a fortement augmenté du fait des investissements réalisés, la sécurisation et la mise en accessibilité des espaces publics et de la voirie du bourg, la chaufferie bois, l'aménagement de la vallée, etc. Par contre l'annuité par habitant reste à un niveau en dessous des 50.16 €/an/hab. de 2007. Des investissements restent à réaliser pour les deux dernières tranches de la sécurisation et la mise en accessibilité des voiries et espaces publics (Rue mélusine et Rue St Nicolas), ainsi que pour l'aménagement de la Salle du Moulin. A ce jour il est impossible d'imaginer le niveau de subvention que nous pourrions avoir pour ces programmes. La seule certitude est que si l'autofinancement pour la commune est trop élevé ces programmes seront suspendus.

**Lotissement communal**

La réalisation d'un lotissement communal était dans les différents programmes des candidats aux élections de 2008. Un terrain avait été ciblé sur le POS aux "Basses Vignes". Le bureau d'études Abscisse Géo-Conseil de SAINT BENOIT a été missionné pour effectuer une étude de faisabilité sur esquisse pour un projet d'aménagement de lotissement communal sur les parcelles G 1135 et G 1136 « les Basses Vignes », avec esquisse et estimatif des travaux pour un montant de 424.58 € TTC.

Elle est constituée de 20 parcelles allant de 586 m<sup>2</sup> à 976 m<sup>2</sup>, 4 parcelles de 308 m<sup>2</sup> et 2 parcelles de 385 m<sup>2</sup> pour des logements groupés.

Suite à cette étude préliminaire qui a permis au conseil municipal d'élaborer un plan de financement, ce dernier a fait une offre d'acquisition aux propriétaires afin d'obtenir au final (coûts d'acquisition + études + travaux) des prix de ventes inférieurs à 35 €/m<sup>2</sup>, montant limite pour une commune comme JAZENEUIL.

Pour le moment aucun accord financier n'a été trouvé.



# LA VIE MUNICIPALE

## Les projets Les bâtiments

### LA SALLE DU MOULIN



#### INSERTION DANS LE SITE

#### PERMIS DE CONSTRUIRE ●●●

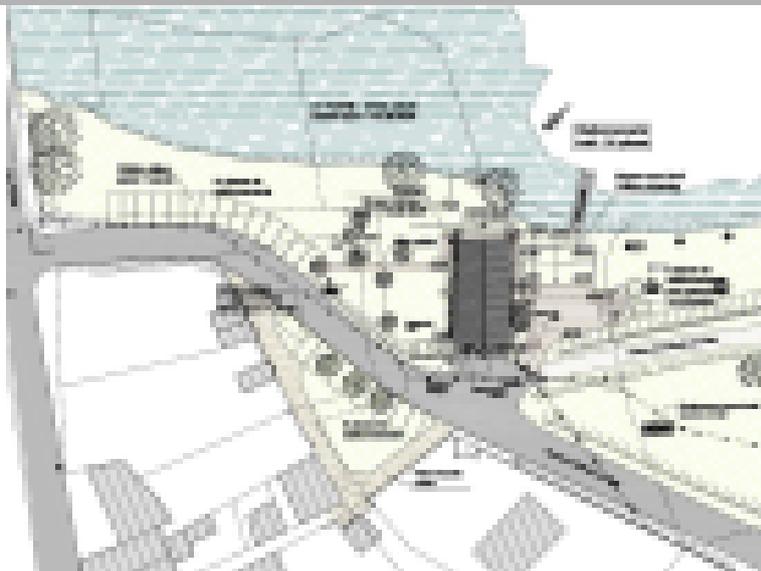
Le permis de construire pour l'aménagement de la salle du Moulin est déposé depuis le 9 août 2012 auprès de la Direction Départementale des Territoires. Pour rappel, ce bâtiment qui sera ouvert au public doit répondre à la réglementation ERP (Etablissements Recevant du Public). Le cabinet Architectes Associés de Niort a travaillé en respectant cette réglementation mais aussi le souhait de la municipalité de conserver un espace adapté aux manifestations estivales tout en tenant compte de la contrainte liée à l'inondabilité du bâtiment. Les matériaux et les finitions seront adaptés à cette contrainte et le bâtiment ne sera ni chauffé ni isolé.

#### POUR COMBIEN ? ●●●

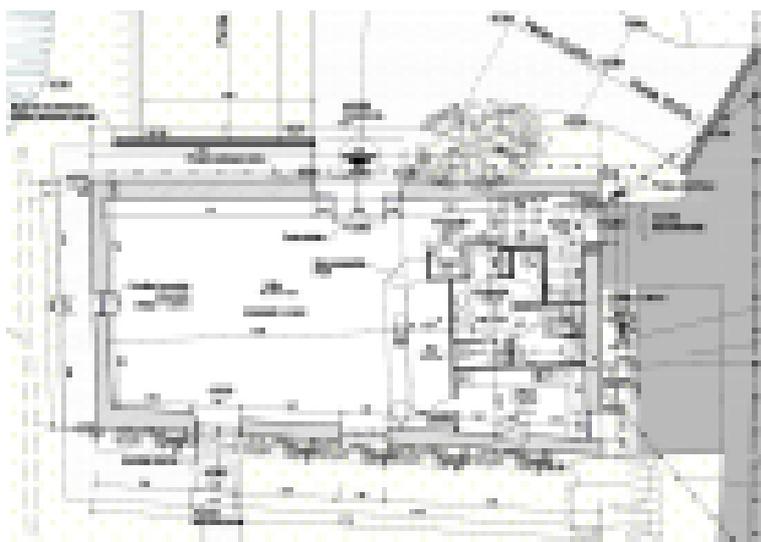
<b>Extérieurs</b>	<b>16 000.00 € HT</b>
Terrassements - VRD - Réseaux - Espaces verts	
<b>Enveloppe Hors d'eau - Hors d'air</b>	<b>64 600.00 € HT</b>
Maçonnerie - ravalement de façade - couverture tuiles - zinguerie - menuiserie extérieures	
<b>Distribution - Finitions</b>	<b>44 800.00 € HT</b>
Cloisons - plafonds - menuiseries intérieures - carrelages - faïences - peinture - sols collés	
<b>Lots techniques</b>	<b>42 600.00 € HT</b>
Plomberie - sanitaires - électricité - ventilation	
<b>Total HT travaux</b>	<b>168 000.00 € HT</b>
Divers imprévus évalués à 5%	8 400.00 € HT
<b>Total HT travaux</b>	<b>176 400.00 € HT</b>

Il convient d'ajouter les honoraires pour les études : géotechnique, contrôle technique, coordination SPS, assurance Dommage Ouvrage, etc... Ces honoraires représentent entre 15 et 18% du montant des travaux.

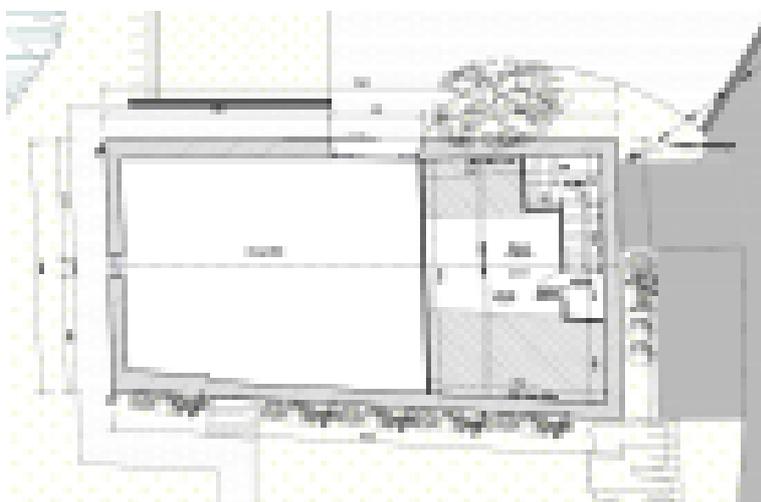
La quête aux subventions commence...



PLAN DE MASSE



PLAN RDC

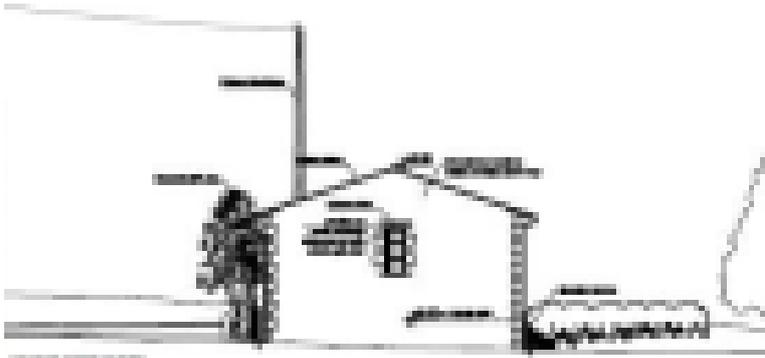


PLAN ETAGE

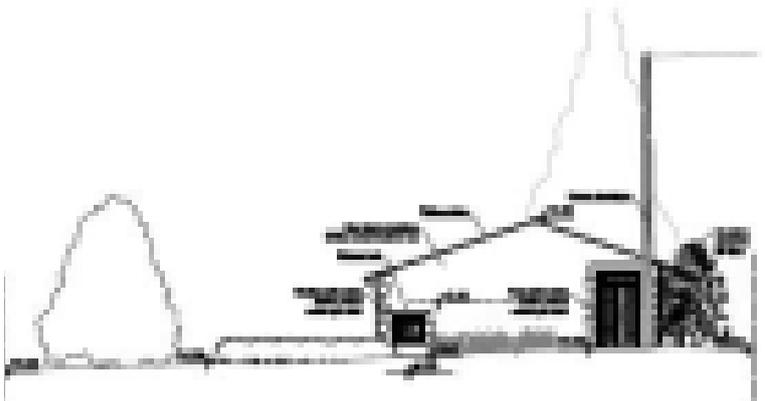
L'utilisation par le public de cette salle amène le débat, et son fonctionnement devrait permettre une ouverture libre au public; seules les associations locales et la municipalité pourront procéder à une réservation pour leurs manifestations.



AVANT PROJET



AVANT PROJET



## INFOS EN BREF

### ACQUISITION DE MATERIEL

#### Bancs

Acquisition de 18 bancs repliables auprès de l'entreprise « Ebénisterie création » de LUSIGNAN pour un montant de 3 078.50 € TTC. Cette dotation complètera celle existante et portera le nombre total à 36 bancs destinés aux 18 tables sur tréteaux.

#### Acquisition de matériel informatique

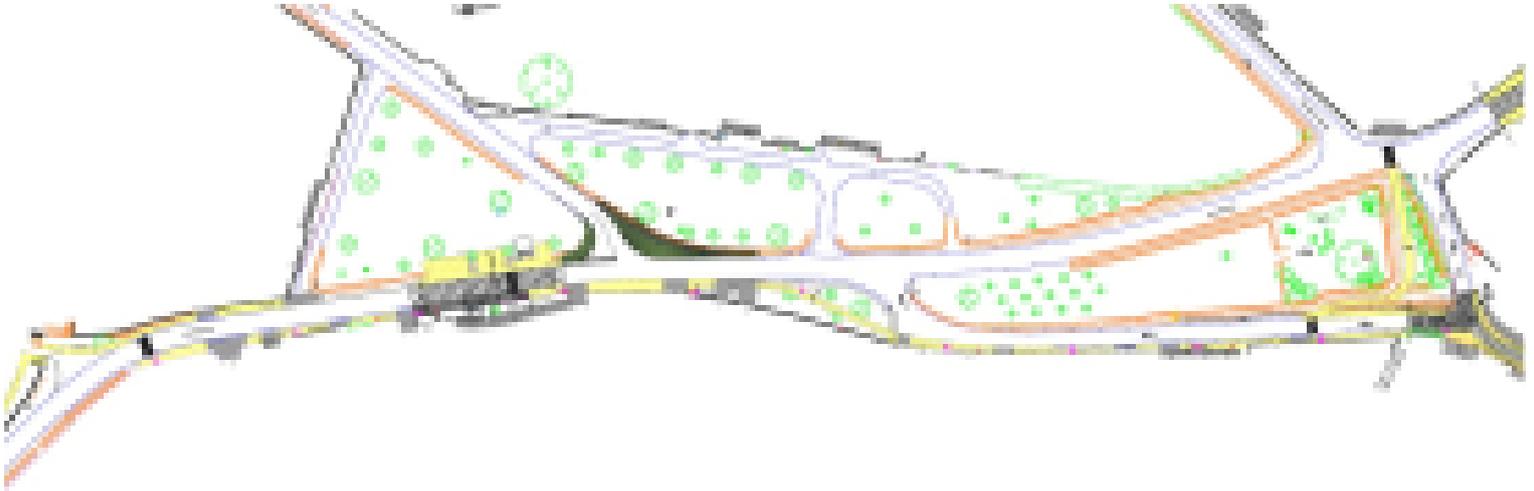
L'ordinateur du secrétaire de Mairie, Thierry Billerot, a été remplacé pour un matériel plus performant. L'ancien matériel a remplacé l'ordinateur de l'accueil qui était devenu lui aussi obsolète. La municipalité a acquis ce matériel auprès du Syndicat Mixte Vienne Services pour un montant de 2 291.94 € TTC, ce qui comprend un micro-ordinateur assemblé CORE i5-2500, un disque dur 500 GO, un écran 22", les logiciels de bureautique Microsoft Office Standard 2010, l'installation et la maintenance.

# LA VIE MUNICIPALE

## Les projets La Voirie

### LE PINACLE

#### Aménagement et mise en accessibilité de la rue Mélusine et du haut de la rue Saint Nicolas ■■■



L'aménagement de mise en accessibilité de la rue Mélusine et d'une partie de la rue Saint-Nicolas ainsi que du carrefour RD21/RD94 vise à assurer la sécurisation routière et piétonne des lieux, par un traitement différencié des sols pour annoncer l'entrée de bourg et l'existence d'activités (multiservices). L'objectif sera également de créer un cheminement sécurisé et accessible jusqu'au cimetière.

Cet aménagement va permettre de sécuriser et de rendre accessible (en partie) aux personnes à mobilité réduite le multiservices, l'arrêt de bus et le cimetière ... La topographie accidentée ne permettra pas de rendre accessible la totalité de cet itinéraire.

#### Rue Saint-Nicolas (partie haute) ■■■



La mise à sens unique (dans le sens centre-bourg > rue Mélusine) ne permet plus d'accéder à la rue St-Nicolas depuis le Pinnacle. Cela permet de créer un trottoir d'une largeur facilitant l'accessibilité piétonne du côté des habitations. Les accès aux parcelles seront identifiés par un revêtement différent.

#### Carrefour RD94 / RD21 Abords multiservices / abribus ■■■

La proximité de l'arrêt de bus et du multiservices nécessitent des aménagements adaptés.



Carrefour entre RD 21 et RD 94. Ce carrefour est peu lisible et doit être sécurisé. Les angles de girations, la largeur des voies incitent les usagers à des vitesses excessives.

Les abords du multiservices et de l'abris bus seront sécurisés par un plateau surélevé, les places de parking seront matérialisées, les espaces piétons et routiers seront clairement définis par l'utilisation de revêtements différents.





**SOYONS RESPONSABLES**

**AMENAGEMENT ET ACCESSIBILITE** rue Mélusine

VRD - CTPA	102 552.81 € TTC
Espaces verts - CHAMBEAU	2 131.87 € TTC

Montant des travaux (rue Mélusine)	104 684.68 € TTC
Voirie du Pinnacle	8 252.40 € TTC
Honoraires (6.48% + 0.9% DPC)	9 034.86 € TTC
Actualisation CCAP	11 960.00 € TTC
Montant total de la programmation 2013	133 931.94 € TTC

**PLAN DE FINANCEMENT**

Région FRIL	50 000.00 €
Département PADC	22 396.65 €
Dotation Action Parlementaire	5 000.00 €
Récupération du FCTVA (15.482% du TTC)	20 735.34 €
Autofinancement communal	35 799.95 €

Créer un aménagement permettant le ralentissement des véhicules à l'approche de l'arrêt de bus, du multiservices et du carrefour entre les deux RD  
 Redessiner le carrefour entre les deux RD afin d'assurer la sécurité  
 Sécuriser et faciliter l'accès à l'abribus et au multiservices



**STATIONNEMENT**

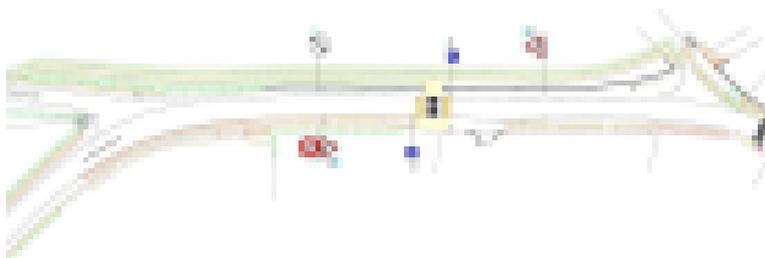
Tranche par tranche, la municipalité sécurise les cheminements piétons. Nous constatons cependant que très souvent des véhicules occupent toute la largeur du trottoir obligeant les usagers à marcher sur la route. Nous rappelons à leurs propriétaires qu'en cas d'accident, leur responsabilité serait engagée.

**ENFOUISSEMENT DES RESEAUX** ...

Le projet d'enfouissement des réseaux électriques, des réseaux de télécommunications et d'éclairage public comprenant la rue Mélusine, et les antennes du haut de la rue Saint Nicolas et de la rue de l'Atlantique à hauteur du Pinnacle, pourra bénéficier du programme FACE C 2013 et non 2012.

1. L'enfouissement du réseau électrique  
Le montant des travaux est estimé à 85 000 € HT entièrement subventionné par le SIEEDV et le FACE.
2. L'enfouissement du réseau d'éclairage public  
Le montant des travaux est estimé à 32 000 € HT. Le montant peut varier en fonction du type de matériel choisi par la Commune.
3. L'enfouissement du réseau téléphonique  
Le montant des travaux est estimé à 29 000 € HT.

**Entrée de bourg sud-est et cheminement bourg / cimetière** ...



Marquer l'entrée sud-est du bourg depuis la RD 94 et créer un cheminement sécurisé et accessible depuis le bourg vers la route de la Chaumelière afin d'accéder au cimetière.



# LA VIE MUNICIPALE

## Les réalisations

### Aménagement de la Vallée

**INAUGURATION**  
**Samedi 25 mai 2013**  
**14h00 - 18h30**  
**ouvert à tous**

#### JAZENEUIL "Tourisme le long de la vallée du vitrail

La commune avait la volonté de mettre en valeur le patrimoine de la Vallée de la Vonne, en se basant sur une connaissance environnementale et culturelle accrue de ce site naturel. Ce projet a été PARTICIPATIF par l'intégration de personnes sensibles à leur territoire, référentes sur le patrimoine local et passionnées de nature, de culture, mais aussi par le travail des enfants de l'école de JAZENEUIL et l'équipe enseignante. Il est entré dans sa phase opérationnelle pendant l'été avec la réalisation du mur de soutènement et la définition des 2 parcours de randonnées. Le premier sur le thème de l'eau et le second sur le thème du patrimoine.

#### Une équipe de travail pluridisciplinaire :

Groupe Etudes Nicolet (79), Sébastien Fortin, études d'aménagement  
CPIE de Coutière (79), Paul Théry, interprétation  
Vienne Nature (79), David Ollivier, études florale et faunistique.



#### Mur de soutènement

Les travaux de réalisation du mur de soutènement du chemin rural du Bourg au coteau de la Garenne dans le cadre des travaux d'aménagement de la vallée ont été réalisés par l'entreprise CTPA de Niort (79) pour un montant de 61 000.01 € TTC. Ce montant comprend la tranche ferme correspondant au mur de soutènement mais aussi la reprise d'engazonnement sur une partie du terrain et la réfection du parking rue Pictave.

#### Concours photos

Contrairement aux deux précédentes séquences d'échange, le concours photographique n'a pas attiré les foules, par contre les quelques clichés reçus ont pu être exposés sur le stand du CPIE pour "Jazeneuil en fête" et la "Fête du cheval". Cette prestation s'élève à 598€ TTC.



#### Sortie partagée

Une journée a donc été organisée le samedi 21 janvier 2012 pour parcourir une partie de l'itinéraire concerné par le projet pour avoir la vision de chaque participant sur l'environnement et le patrimoine du bourg.

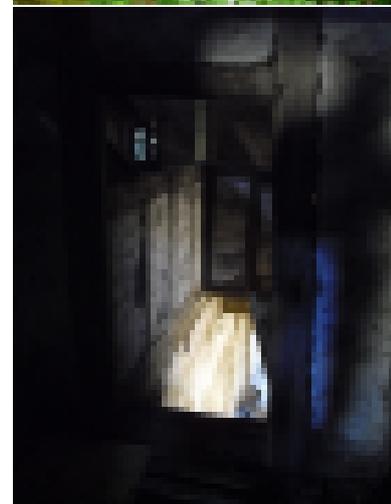
Appareil photo en main, les cinq sens en éveil, tous les volontaires ont pu apporter leur point de vue sur ce qu'ils aiment ou pas, et offrir leur diagnostic et leur vision des (choses) sur ce parcours. Cette option a été supervisée par Sébastien FORTIN et Paul Théry pour 897.00 € TTC.

#### Atelier partagé

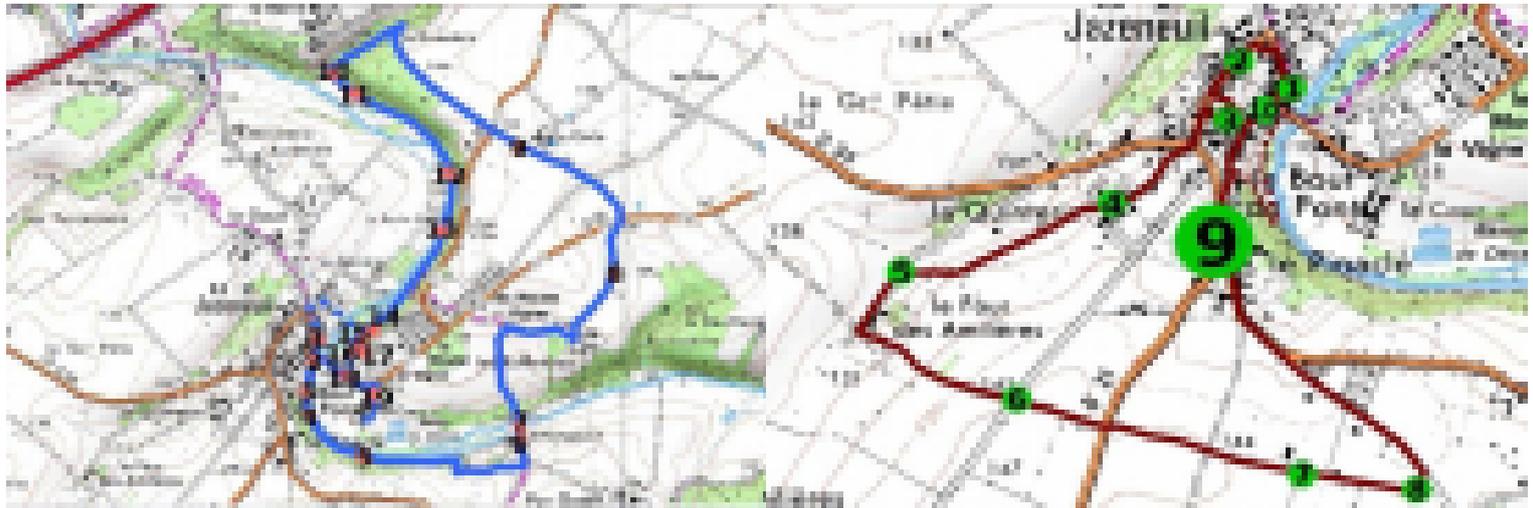
Dans le cadre du projet « tourisme et patrimoine » en vue de l'aménagement de la vallée et suite à la "sortie partagée", un « atelier partagé » a été réalisé avec la population et l'école pour élaborer un travail autour de deux circuits, l'un sur l'eau et l'autre sur le patrimoine du bourg. Cet « atelier partagé » a été mené par Sébastien FORTIN et Paul THERY pour 897.00 € TTC. Il a permis de travailler sur les contenus des circuits. "Que souhaitez-vous conserver sur le diagnostic qui découle de la "Sortie partagée" et du travail de Paul ?".

#### Espace à la bibliothèque

La création d'un espace dédié à l'urbanisme, à l'architecture, aux paysages et à l'environnement dans la bibliothèque municipale, en lien avec le projet communal ne sera pas réalisé car l'équipe de bénévoles de la bibliothèque indique que les livres liés à l'environnement et au patrimoine sont très peu demandés.



**2 sentiers de randonnée pour découvrir JAZENEUIL**



Partez à la découverte de l'eau créatrice de force, de vie et de mystères sur Jazeneuil ! Par ce sentier, vous découvrirez l'eau en utilisant tous vos sens. Vous observerez aussi l'ensemble des paysages présents sur la commune.

Ce parcours plongera le visiteur au début du XXe siècle où la vie à Jazeneuil était rythmée par l'artisanat, les foires et ses commerces. Vous déambulerez au gré des anecdotes sur une période historique importante du début du XXe siècle aux années 50 pour Jazeneuil.

### AMENAGEMENTS

Ponctuellement, sur ces chemins de randonnée vous trouverez des zones de détente, des points de vue, des vergers collectifs, des fruitiers dans les haies, etc, pour satisfaire votre curiosité et vos papilles.



### ETUDE FAUNISTIQUE ET FLORALE SUR L'ILE

Cette étude est terminée. Elle a été menée par Vienne Nature sur l'intégralité de l'année 2012. Un état exhaustif des espèces présentes sur ce site a été réalisé. Nous vous en parlerons dans le prochain numéro.

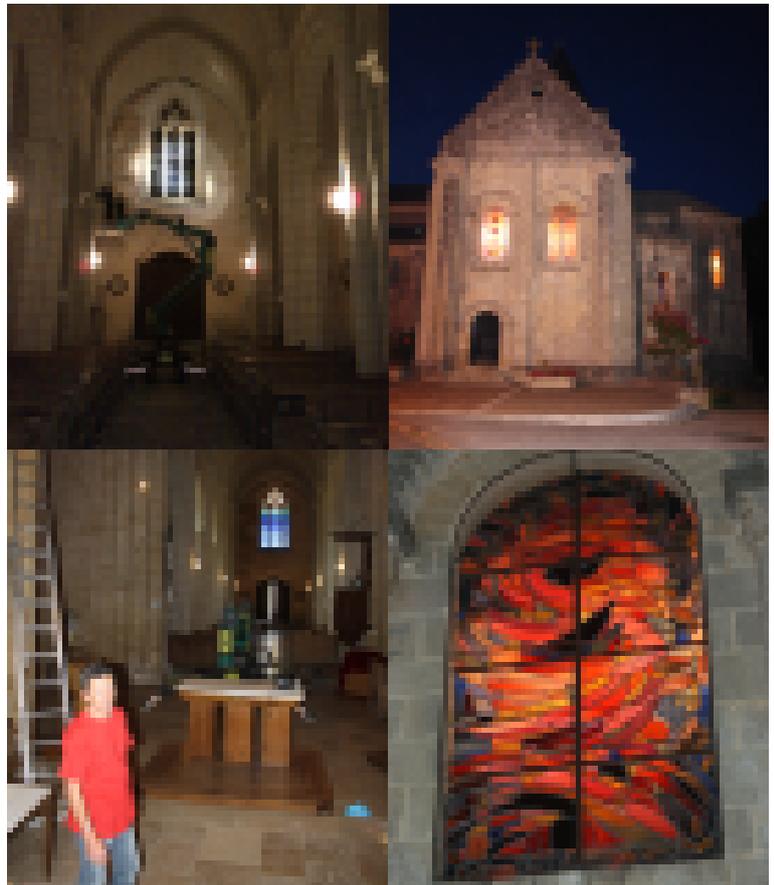
## Mise en valeur des vitraux, un projet complémentaire à l'aménagement de la vallée du vitrail

Dans le cadre de son projet d'aménagement et de valorisation de la Vallée et de ses édifices, la commune de Jazeneuil souhaitait mettre en valeur les vitraux anciens et contemporains de l'église Saint Jean Baptiste du XIIème siècle.

L'étude de la mise en lumière des vitraux a été confiée en 2011 à trois jeunes étudiants de ENSIP de POITIERS. Sous le contrôle des enseignants, Mme CAMELIO et M. SIMMONOT, trois étudiants Cyrille FACHAT, Simon GOUYER et Julien HELLE, nous ont remis un projet d'illumination des vitraux avec un matériel conforme aux prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France et conforme au souhait de la commune d'avoir une installation peu énergivore. L'utilisation de 10 lampes à source iodures nous permet d'éclairer les vitraux avec une consommation de seulement 630W soit un coût annuel d'environ 350 € pour une utilisation moyenne quotidienne de 5 heures.

Le projet a été validé et soutenu financièrement par la Région POITOU - CHARENTES.

L'opération a été réalisée par l'entreprise GV Elec de JAZENEUIL, pour un montant de 11989.90 € TTC.



# LA VIE MUNICIPALE

## Les réalisations

### Les bâtiments communaux

#### CHAUFFAGE ●●●

Le réseau secondaire de chauffage a été réalisé pour alimenter les bâtiments suivants : salle des fêtes, foyer, bibliothèque, salle du conseil, avec la chaufferie automatique à bois déchiqueté.

Le montant des travaux réalisés par l'entreprise POUZET et JEAN BAPTISTE de Ménigoute (79) est de 59 800.00 € TTC (travaux 41 098.48 € TTC + honoraires BET CEBI + bureau de contrôle + SPS + frais divers). Le Conseil Général de la Vienne a subventionné à hauteur de 12 500.00 €, ce qui engendre un autofinancement pour la commune de 38 041.76 € après déduction du FCTVA.

#### EGLISE ●●●

##### Travaux de mise aux normes électriques

L'entreprise GV'Elec de JAZENEUIL a réalisé les travaux de mise en conformité de l'installation électrique pour 1 667.22 € TTC.

##### Réparation de l'horloge de l'église

L'entreprise GOUGEON de VILLEDÔMER (37) a chiffré la remise en état de l'horloge extérieure de l'église pour 992.68 € TTC. Le Conseil Municipal juge que la réparation de l'horloge ne règlera pas dans la durée le problème de l'humidité qui semble être à l'origine du désordre. De ce fait, il n'est pas donné suite et la réparation est repoussée dans l'attente d'une solution plus durable.

##### Travaux sur toitures

Les travaux de restauration de l'église, la réfection d'un secteur de couverture de la partie basse de la nef à la rencontre avec le transept droit, la réfection des versants nord de la nef et des ouvrages attenants en ardoises d'Angers (partie supérieure et inférieure) avec une reprise d'enduit, ont été réalisés par les entreprises LE CHARPENTIER et EURL GAILLARD de JAZENEUIL, pour un montant de 35 120.57 € TTC.

##### Travaux église - plan de financement

Montant estimatif des travaux	52 635.99 € TTC
Subvention de la DRAC 35% du HT	15 403.51 €
Subvention du Département 25% du HT	11 002.51 €
Subvention de la Région 20% du HT	8 802.01 €
Récupération FCTVA 15.482% du TTC	8 149.11 €
autofinancement	9 278.85 €



#### STADE MUNICIPAL "Maurice SIRE" ●●●

Remplacement de la chasse d'eau des sanitaires par l'entreprise PROUTEAU de LUSIGNAN pour 222.46 € TTC et d'un projecteur du terrain par la SOREGIES pour un montant de 1 039.69 € TTC.

#### ATELIER MUNICIPAL ●●●

Remise en place de la dalle de récupération des eaux pluviales de la façade arrière du local technique municipal par l'entreprise SARL LE CHARPENTIER de JAZENEUIL pour 245.18 € TTC.

SOYONS RESPONSABLES



## CHIENS ERRANTS

De plus en plus de chiens errent dans Jazeneuil et perturbent la vie du bourg (déjections, risque d'accidents...). Nous rappelons que leurs propriétaires doivent tout faire pour que leurs chiens ne sortent pas sur la voie publique et que leur responsabilité serait engagée en cas d'accident.

## MONUMENT AUX MORTS COMMUNAL

Le lettrage en dorure sur les plaques gravées du monument aux morts a été refait par l'entreprise de Pompes Funèbres du Val de Vonne de LUSIGNAN pour 600.00 € TTC.

L'association HISTRA qui est très impliquée sur le thème de l'histoire de JAZENEUIL, a pris à sa charge une partie de la facture, 200.00€ TTC.



## MISE AUX NORMES ELECTRIQUES

Le bureau de contrôle APAVE de POITIERS a rendu son rapport sur l'ensemble des bâtiments communaux et a fait apparaître différentes mises aux normes électriques à réaliser. L'entreprise GVELEC de JAZENEUIL, pour un montant de 662.11 € TTC, a levé les réserves inscrites sur ce rapport.

## MAISON DU XVème

La maison du 15ème siècle, suite à l'arrêté n°6 en date du 12 février 2012, est classée au titre des monuments historiques. Ce bien appartient à la Communauté de Communes du Pays Mélusin. La servitude de protection devra obligatoirement figurer sur le Plan d'Occupation des Sols et sur le Plan Local d'Urbanisme après sa mise en application.



## INFOS EN BREF

### Convention d'assistance informatique

La convention d'assistance informatique a été renouvelée avec Vienne Services pour l'assistance à l'équipement informatique des collectivités et l'assistance technique aux matériels informatiques et aux logiciels de gestion.

### Conventions d'adhésions au Syndicat Vienne Services et au Groupement de Commandes

Renouvellement de la convention qui lie la commune au Syndicat Vienne Services et au groupement de commandes sur les deux services suivants : Gestion du parc informatique des collectivités et gestion des usages et assistance aux logiciels métiers.

### Avis favorable du conseil municipal :

- Indemnité de conseil au Receveur Municipal, Monsieur David BARITEAU, pour une indemnité à taux plein.
- Rapport annuel d'activité 2011 du SIEEDV et de ses entreprises.
- Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement 2011.
- Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de collecte des déchets ménagers 2011.
- Modification du périmètre du SIEEDV.
- ZDE du Pays Mélusin

### Avis défavorable du conseil municipal :

- Schéma Régional pour l'éolien qui contredit les projets en cours.

### SAGEM

Protocole d'accord sur un forfait annuel des droits d'auteurs. La formule retenue pour 75 € couvre deux événements annuels : une manifestation sans recette organisée lors de la fête de la Commune ou de la fête nationale (bal, spectacle, concert, repas en musique, ...), dès lors que le budget des dépenses est inférieur à 1500 € TTC, et une manifestation avec fond sonore musical de type cérémonie annuelle des vœux, pot d'accueil, vernissage, exposition.

# LA VIE MUNICIPALE

## Les réalisations

### La voirie communale

#### Aménagement et mise en accessibilité de la rue Saint Jean Baptiste ■■■



VRD - CTPA	154 924.85 € TTC
Espaces verts - CHAMBEAU	1 909.53 € TTC

Montant des travaux (rue St Jean Baptiste)	156 834.38 € TTC
Sécurisation de l'escalier du stade	1 605.03 € TTC
Parking salle des fêtes	24 362.04 € TTC
Honoraires (6.48% + 0.9% DPC)	11 574.38 € TTC
Actualisation CCAP	11 960.00 € TTC
Montant total de la programmation 2012	206 335.83 € TTC

#### PLAN DE FINANCEMENT

DETR 33% du HT	56 932.13 €
Région FRIL	50 000.00 €
Département PADC	26 085.15 €
Dotation Action Parlementaire	5 000.00 €
Autofinancement communal minimum 20% du HT	34 504.32 €
TVA 19.6% du HT	33 814.23 €
Récupération du FCTVA (15.482% du TTC)	31 944.91 €
Autofinancement communal	1 869.32 €

#### Elagage des haies

La Communauté de Communes du Pays Méluin a procédé à l'élagage des haies de plusieurs voies communales dont elle a la compétence ainsi qu'au broyage des branches. La commune de JAZENEUIL a souhaité récupérer les copeaux ainsi obtenus pour faire un essai de valorisation comme combustible pour la chaufferie bois. Le stockage a été réalisé dans un bâtiment agricole appartenant à Monsieur Rémy DURIVAUULT. La gestion du séchage et de la manutention (chargement par vis sans fin, transport, ...) reste à étudier pour connaître la pertinence de cette valorisation.

#### Panneau de signalisation

La C.C.P.M. a posé des panneaux STOP à Bois Métais et à la Mimaudière (sortie arrière du village), et un panneau «voie sans issue» au Chemin des Tilleuls et à la Métairie du Portail.

#### Travaux d'entretien paysager

L'entreprise ELAG OUEST de COULOMBIERS a été missionnée pour l'élagage de branchages morts sur des arbres du chemin de la Grotte aux Fées et le rognage de 3 souches de cyprès au cimetière pour 621.92 € TTC.

#### Travaux de réfection sur voirie

Demande de subvention au titre du FSID (part 2012)

L'entreprise BORDAGE de VASLES, a été missionnée pour réaliser les travaux suivants :

- 1.Voie communale entre Jazeneuil et Curzay jusqu'au panneau de sortie d'agglomération
- 2.Voie communale à l'intérieur de la Cité du Champ de la Croix
- 3.Chemin Rural de la Mimaudière à Sanxay sur l'embranchement de la route de la Chaumelière aux ateliers JEAN CLAUDE GARRAT.

Ces travaux seront financés en partie par le Département via le Fonds de Soutien et d'Investissement Départemental (FSID) qui se substitue au fonds d'aide à la voirie communale et au fonds de soutien et de solidarité. A ce titre, la Commune de JAZENEUIL dispose d'un crédit d'investissement de 9 320 € par an pendant 3 ans, disponible sur présentation d'un dossier de demande de subvention d'investissement auprès du Département.

Ces travaux coûtent 24 102,63 € TTC, avec 9 320,00 € de FSID (part 2012), 3 731,57 € de FCTVA, il reste à la charge de la commune le financement de 11 051,06 € TTC.

La météorologie de l'automne dernier nous a contraint à décaler les travaux sur 2013. Une intervention sur les "nids de poule" a été faite.



## AVIS A LA POPULATION - COUPES DE BOIS

La municipalité a régulièrement des arbres à couper ou à élaguer, les personnes intéressées doivent s'inscrire en Mairie et en fonction de l'offre, un tirage au sort sera réalisé sur la liste établie.

# Le personnel communal et intercommunal

## PETIT RAPPEL DES AGENTS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Année 2013 - situation au 1er janvier

Agents		Fonctions	Commune de JAZENEUIL		Communauté de Communes
			technique	administratif	technique
Thierry	BILLEROT	Secrétaire de mairie		35/35	
Yvon	FALLOURD	adjoint technique	35/35		
Florent	QUITTE	adjoint technique	35/35		
Linda	LONGEAU	adjoint technique et administratif	14/35 (*)	21/35 <small>8 secrétariat et 13 Agence Postale</small>	(*) dont mise à disposition 12.61/14
Françoise	DELAVALT	adjoint technique	10.5/35		17/35
Laurence	DUMOUSSEAU	adjoint technique et administratif		4.4/35 <small>Agence Postale</small>	16/35
Christine	LORIOUX	ATSEM			33/35

## EVOLUTION DES EFFECTIFS EN 2012

### Avancement d'échelon

Le Conseil Municipal décide l'avancement de Laurence DUMOUSSEAU au 2ème échelon du grade d'adjoint administratif de 2ème classe à compter du 1er mars 2012 : indice brut 298 – indice majoré 303.

### Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi

La commune de JAZENEUIL a de nouveau embauché Benoit HOUMEAU en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi sur la période du 18 juin au 18 décembre 2012.

Ces contrats d'une durée initiale de 6 mois sont aidés par l'Etat qui prend en charge 80% du salaire sur la base d'un horaire hebdomadaire de 24/35ème. Au-delà, la prise en charge est assurée par la Collectivité.

### Mise à disposition de personnel communal à la Communauté de Communes du Pays Méluin

Thierry BILLEROT, rédacteur principal, facturation garderie et transport - fin de mise à disposition pour 1.3/35<sup>ème</sup> au 31.07.2010

Yvon FALLOURD, Adjoint technique 1ère classe, entretien voirie - fin de mise à disposition pour 3/35<sup>ème</sup> au 31.12.2012

Linda LONGEAU, Adjoint technique 2ème classe, Entretien école, service et surveillance cantine - mise à disposition pour 12.61/35<sup>ème</sup> jusqu'au 28.02.2013

Dans un second temps, et pour les agents qui poursuivent leurs missions dans le cadre des compétences acquises par la structure intercommunale, Linda LONGEAU et Florent QUITTE, une étude est en cours avec la Communauté de Communes du Pays Méluin pour le renouvellement de leur mise à disposition lorsqu'elles seront arrivées à leur terme.

# LE DEVELOPPEMENT DURABLE

## Les projets

# Appel à projet ADEME sur l'éclairage public

### OBJECTIFS DE LA COMMUNE

La commune a passé une convention avec SOREGIES (VISION+) pour le remplacement des lanternes équipées de lampes à vapeur de mercure.

Pour porter plus loin cette prestation qui permet de diminuer la consommation électrique de l'éclairage public par le remplacement de ces lampes par des lampes à sodium, nous avons sollicité le SIEEDV (syndicat d'électricité) pour inscrire la commune de JAZENEUIL à un appel à projet de l'ADEME, qui permet aux communes de moins de 2 000 habitants qui baissent leur consommation de moitié sur les postes remplacés, de bénéficier d'une aide globale (SIEEDV + ADEME) de 80%.

L'objectif de la municipalité est donc, par cet appel à projet, de diminuer encore plus sa consommation électrique sur l'éclairage public par le remplacement des lampes à vapeur de mercure au profit de systèmes à LEDS et non à sodium. Cela permettra le remplacement de 40 lanternes.

### OBJECTIFS DE L'ADEME

- Réduire d'un facteur 2, 3 ou 4 les consommations énergétiques des points lumineux concernés par les travaux d'amélioration, sur la base de l'année de référence 2011.
- Eradiquer prioritairement les luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure et lampadaire de type boule.

### LES CHIFFRES

Consommation de l'ensemble des postes éclairage public de la commune : 31 963 kWh

Consommation des postes à rénover avant travaux : 4 837 kWh

Consommation des postes à rénover après travaux : 1 814 kWh

Dépenses énergétiques de l'ensemble des postes éclairage public de la commune : 3 483 € TTC

Dépense énergétique des postes à rénover avant travaux : 527 € TTC

Dépense énergétique des postes à rénover après travaux : 197 € TTC

Montant des travaux d'investissement 43 446.66 € TTC

Plan de financement prévisionnel

Subvention sollicitée :

ADEME :	13 320 €
SIEEDV :	12 108.72 €
SOREGIES :	3 632.64 €
Commune de JAZENEUIL	
FCTVA :	6 726.41 €
Auto financement :	7 265.28 €

Le retour sur investissement sans subventions ADEME serait de 43 ans. Avec les subventions, le temps de retour est de 21.5 ans.

### LE QUOTIDIEN

Hormis les points lumineux prévus dans le cadre de cet appel à projet, la municipalité souhaite, dans la mesure du possible, remplacer au moment des pannes les lanternes existantes par des systèmes LedS pour continuer à diminuer la consommation d'électricité tout en améliorant la luminosité.

Chemin des Tilleuls - remplacement d'une lanterne par un système LedS pour 1 268.01 € TTC avec une subvention SIEEDV de 212.01 €

Rue du stade - remplacement de 2 lanternes par des lanternes LedS pour 2 924.67 € TTC avec une subvention SIEEDV de 489.06 €



**ADEME**



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Energie



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Les hirondelles

## Enquête sur la biodiversité



V I E N N E



### Un observatoire des hirondelles à Jazeneuil ! ●●●

Plus encore que le coucou, les hirondelles sont associées au retour de la belle saison. Depuis toujours, elles sont considérées comme des animaux utiles, élégants et familiers. La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) a donc lancé en 2012 une grande enquête nationale sur les hirondelles. Cette enquête a été relayée dans le département par la LPO Vienne et a consisté à recenser toutes les colonies d'hirondelles dans plusieurs communes au cours du printemps. Paul Théry, habitant de Jazeneuil et adhérent à la LPO a réalisé le recensement des nids d'hirondelles sur l'ensemble de notre commune.

### De bons indicateurs pour la biodiversité

Par leur mode de vie, les hirondelles constituent de bons indicateurs biologiques. A titre d'exemple, l'état de santé des colonies révèle la disponibilité en plancton aérien (insectes) et indirectement les secteurs les moins altérés par les produits phytosanitaires et la pollution.

### Le statut des hirondelles

Les hirondelles ont connu un dramatique déclin depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle malgré leur statut de protection réglementaire. La tendance demeure préoccupante actuellement avec une évolution défavorable depuis 1989 : -41 % pour l'Hirondelle de fenêtre et -12 % pour l'Hirondelle rustique (Graphiques ci-contre, source: MNHN, 2010).

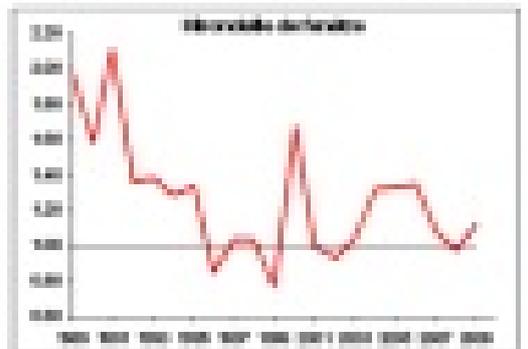
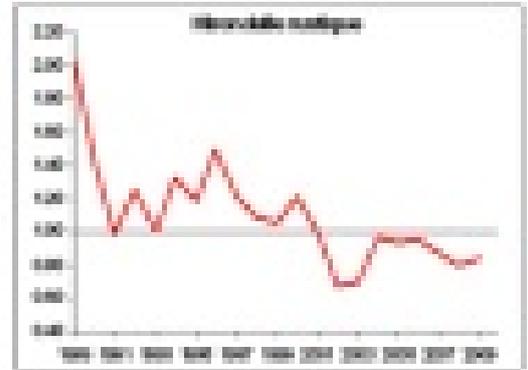
### Les résultats pour Jazeneuil

#### 15 nids occupés par l'hirondelle de fenêtre « la citadine »

Le recensement des nids occupés d'Hirondelles de fenêtre est chose facile. En effet, cette espèce construisant son nid à l'extérieur des bâtiments, ces derniers sont facilement localisables. D'ailleurs, une belle colonie est visible sur la façade de la mairie et de l'école. Alors au printemps prochain, ouvrez l'œil et amusez-vous à les compter !

#### 12 nids occupés par l'hirondelle rustique « la campagnarde »

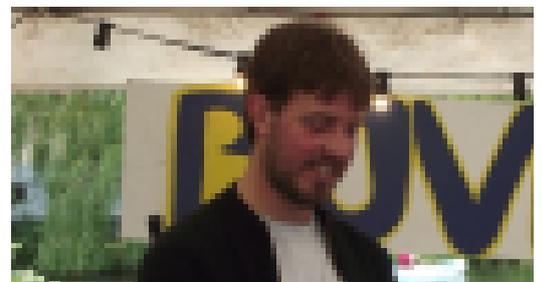
Plus campagnarde que sa cousine, l'Hirondelle rustique installe généralement son nid dans une zone plus rurale et à l'intérieur des bâtiments agricoles, tels que des granges, des garages ou des écuries. Leur recherche est donc plus compliquée et nécessite le plus souvent de réaliser du « porte-à-porte ». La plupart des nids ont été trouvés dans les hameaux, loin du bourg de Jazeneuil.



« © J.P. Leau / LPO »



« © F. Cahez / LPO »



### En 2013, à vous de jouer !

Soyez vous aussi acteur du suivi et de la sauvegarde des oiseaux. Connectez-vous sur <http://vienne.lpo.fr/> pour un maximum d'informations et la possibilité de rentrer vos données d'oiseaux sur la base de données du département.

Une question sur les oiseaux, envie d'en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Paul Théry qui se fera un plaisir de vous répondre !

Logo LPO Vienne (en PJ) - Paul Théry - [pm.thery@gmail.com](mailto:pm.thery@gmail.com) - 06 24 39 67 51

# LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## Les ASSOCIATIONS

### La douce vie à Jazeneuil

ASSOCIATIONS / ACTIVITES	BUREAU	TELEPHONE	MAIL
<p><b>ACCA - Association Communale de Chasse</b></p>	<p>Président Serge CLERC            Vice-président Christian PICQUET            Secrétaire Sébastien PROUST            Vice-secrétaire Jacky VEILLON            Trésorier Daniel GAULT            Vice-trésorier Daniel QUINTARD            Membres actifs :            Emmanuel GABORIT, Fabien FRUCHARD,            Rémy DURIVault</p>	<p>06.73.62.14.70.            06.74.24.14.01.            06.50.66.81.16.            06.80.75.55.59.            06.17.46.56.61.            07.87.95.73.46</p>	
<p><b>ACPG - CATM - Anciens Combattants Prisonniers de Guerre - Combattants Algérie Tunisie Maroc -</b></p> <p>Devoir de mémoire envers les soldats morts ou blessés au service de la France. Action concrétisée par les différentes cérémonies au monument aux morts et notamment à l'intention des jeunes générations.</p>	<p>Président Rémy DURIVault            Secrétaire Patrick KUHN            Trésorier Hubert JOUNAUX            Membres actifs :            Michel LAURIN, Jean Louis MARECHAL, 22 adhérents anciens combattants et sympathisants.</p>	<p>05.49.53.50.42.</p>	
<p><b>APE - Association des Parents d'Elèves de l'école de Jazeneuil -</b></p> <p>Détail de l'activité : organisation de manifestations visant à récolter des fonds pour les projets de l'école de Jazeneuil et organisation de fêtes d'école (fête de Noël, Carnaval, fête de fin d'année, après-midi récréative, théâtre, etc.)</p>	<p>Président : Vincent Guillemotonia            Vice-présidente : Estelle Roy            Secrétaire : Isabelle Bellini            Secrétaire adjointe : Nathalie Carrasqueira            Trésorière : Patricia Fontaine            Trésorier adjoint : Gabriel Thomasse            Membres actifs :            BOUGOIN Isabelle, BRAULT Charlotte, BRUN Céline, CHARTIER Emmanuelle, FELIX Mickaël, FRUCHARD Anne-Cécile, FRUCHARD Vincent, GORJAD Sylvie, MACAUD Caroline, MARTIN Laeticia, OLEAC Fabienne, OLLIVIER Laura, PROUST Mélanie</p>	<p>06.23.87.15.12.</p>	<p>guillemotonia.fanny.vinc            ent@neuf.fr</p>
<p><b>CLUB DE LA FONTAINE SAINT MACOU</b></p> <p>Activité principale : club tous les jeudis de 14h00 à 17h30</p> <p>Détail de l'activité : 2 concours de belote, thé dansant, pique nique, méchoui, goûter trimestriel, repas de Noël.</p>	<p>Présidente : Gilberte CHARRON            Vice-présidente : Christiane LAURIN            Secrétaire : Monique VONTHRON            Vice-secrétaire : Jean Michel CHAIGNEAU            Trésorière : Julie GIRARD            Vice-trésorier : Hubert JOUNAUX            Membres actifs : Gilda et Ernest BENARD, Claudette JOUNAUX, Michèle CHARRON, Claudine THIBAudeau, Gérard BONNEAU</p>	<p>05.49.53.56.80.</p>	

ASSOCIATIONS / ACTIVITES	BUREAU	TELEPHONE	MAIL
<p><b>Le CAJ - Comité d'Animations de Jazeneuil -</b></p> <p>Activité principale : Organisation d'évènements culturels, touristiques et sportifs.</p>	<p>Présidente : Gwenaëlle LE REST            Secrétaire : Claudine RIBARDIERE            Vice-secrétaire : Nelly GABORIT            Trésorier : Olivier MARTIN            Membres actifs : Michelle et Rémy FRUCHARD, Stéphane PIN, Alain DELAVault, Fabienne OLEAC</p>	05.49.01.27.05	
<p><b>COMITE PAROISSIAL</b></p>	<p>Déléguée Marie France COTTO            Trésorier Rémy BELLIN</p>		
<p><b>EVEIL DE SOI</b></p> <p>L'association propose le mercredi après-midi à Jazeneuil des ateliers d'éveil corporel destinés aux enfants de 3 à 5 ans, et des animations régulières et ponctuelles pour les adultes.</p>	<p>Présidente Fanny GUILLEMOTONIA            Secrétaire Marie ARDOUIN            Trésorier Stéphane PIN            Membres actifs : Marie Christine SIROT, Elodie ARMELIN, Ingrid SERVISOLLE, Manon PAPILLIER, Maud BOIREAU</p>	05.49.53.57.14. 06.67.82.29.01. Marie Christine SIROT	
<p><b>FNACA - Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Tunisie Maroc -</b></p> <p>Se rassembler entre anciens combattants d'Afrique du Nord et participer à toutes les cérémonies commémoratives et honorer avec notre drapeau la disparition de nos camarades.</p>	<p>Président : Jean Michel CHAIGNEAU            Secrétaire : Jean BRUNETEAU            Trésorier : Paul QUITTE            Membres actifs : Gérard BONNEAU, Paul NIBEAUDEAU, André BOISSEAU</p>	05.49.53.12.76.	
<p><b>GIMMICK MELODY</b></p>	<p>Président Stéphane PIN            Secrétaire Kévin PAPILLIER            Trésorier Hervé DEROUET</p>	06.13.85.50.41. Alex GAUTRON	
<p><b>GYM HARMONIE</b></p> <p>Gymnastique</p>	<p>Président Lydie BREA            Secrétaire Françoise BRUNET            Trésorière Nathalie HIPEAU</p>	05.49.59.04.89. 05.49.53.57.61.	
<p><b>HISTRA</b></p>	<p>Président Georges DELPLANQUE            Vice-président Lou COUPELON            Secrétaire Hubert CARON            Vice-secrétaire Claude BEAUBEAU            Trésorier Rémy VIERFOND            Vice-trésorier Jacques PRIOU            Responsables cuisine Christiane LAURIN et Christiane MORISSON            Responsable matériel Marie France COTTO            Membre actif : Jean MORISSON</p>		

# LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## Les ASSOCIATIONS

### La douce vie à Jazeneuil

ASSOCIATIONS / ACTIVITES	BUREAU	TELEPHONE	MAIL
<b>JAZ'AFRO</b> Expression corporelle, cours de danse Africaine, cours de djembe pour les enfants et cours de danse pour adultes.	Président Flavien DION Secrétaire Nicole GUINARD Trésorier Stéphane PIN	06.14.75.33.09. 06.13.54.58.07. 06.81.01.66.22.	
<b>JEF - Jazeneuil En Fête</b> L'Association « Jazeneuil en fête » organise depuis 2008 la fête de la musique à Jazeneuil. Née de l'idée de réunir toutes les associations communales qui le souhaitent pour proposer une journée d'animations gratuites, cette fête est l'occasion de rassembler toutes les générations autour du sport, du spectacle, de la musique et de produits du terroir dans une ambiance conviviale. Depuis 2009, cet esprit inter-associatif s'est élargi à d'autres associations et constitue aujourd'hui un véritable rendez-vous annuel du Pays Mélusin.	Présidents Stéphane PIN et Christian ROUSSEAU Secrétaires Cristèle DAUBAS, Bernie ROUSSEAU et Dorothee SCARWELL Trésorier Nathalie POSTIGO Vice-trésorier Estelle ROY		jazeneuilenfe te@gmail.co m
<b>JFC - Jazeneuil Football Club -</b> Activité principale : Activité sportive, championnat de football de 6ème division départementale	Président : Mickael FELIX Vice-président : Vincent FRUCHARD Secrétaire : Guillaume ROUSSEAU Vice-secrétaire : David BRUN Trésorière : Delphine GIRARD Vice-trésorier : Maxime BOSSARD Membres actifs : Alain DELAVault, Marie Christine DUGLEUX, Jean Marc RIVault, Rémy FRUCHARD, Anthony MOREAU	06.77.19.41.88.	
<b>LACAV - L'Association Club des Amateurs de Vins -</b> Commandes groupées de vin tout au long de l'année	Président Olivier MARTIN Vice-président Sylvain UGUEN Secrétaire Gwenaëlle LE REST Trésorière Magalie GOUDEAU		
<b>LA CHOPP</b> Activité principale : Manifestations moto, sortie, rallye, bourses moto etc... Le moto club organise différentes sortie 2 roues dans les alentours de la région Poitou Charente	Président Michel BRUNETEAU Secrétaire Pascale REMONDIERE Vice-secrétaire Denis GORRY Trésirier Denis GERAUD Vice-trésorier Bruno MARCHAND + 17 membres actifs	05 49 43 56	motoclub.La chopp@oran ge.fr
<b>DL TAIT D'AUT FE</b> Théâtre en patois et danses folkloriques.	Présidente Marie France COTTO Vice-président Ginette DELAVault Secrétaire Véronique DANIEL Vice-secrétaire Jacque PRIQU Trésorier Christiane MORISSON Vice-trésorier Gilberte CHARRON Membres actifs : Patrice DESVIGNE, Marie Hélène JOULIN, Liliane VIERFOND, Rémi VIERFOND, Christiane LAURIN	05.49.53.54.77	cotto.mf@or ange.fr

# LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## L'année 2012

### Les animations à Jazeneuil

#### JANVIER

APE - 14 janvier : soirée théâtre avec le Théâtre Populaire Pictave  
MUNICIPALITE - 20 janvier : inauguration des travaux Rue du Vieux Château et Voeux du Maire  
Club St MACOU - 24 janvier : Assemblée Générale  
Gym Harmonie - 26 Janvier Assemblée Générale  
FNACA - 20 janvier : Assemblée générale à NAINTRE  
JFC - 28 janvier : galette des rois

#### FEVRIER

CAJ - 04 février : Rugby - Tournois des 6 nations avec France / Italie au Stade de France  
Club St MACOU - 11 février : concours de belote

#### Association Chap' de Lune

L'association Chap' de Lune a implanté son chapiteau sur le Pinacle du 27 février au 4 mars 2012, avec une représentation de sa dernière création « 32ter » proposée au public le 2 mars 2012 à 18h00.

#### MARS

APE - 18 mars : après-midi jeux de société  
Club St MACOU - 27 mars : goûter anniversaire  
FNACA - 19 mars : Cérémonie au monument aux morts pour le 50ème anniversaire du cessez le feu, bonne assistance  
25 mars : concert Babouchka  
APE - 30 mars : carnaval  
JFC - xx : bal et soirée cabaret

#### AVRIL

FNACA - 15 avril : congrès départementale à MONTMORILLON  
EVEIL DE SOI - 18 avril : Atelier adulte de Brain Gym et relaxation  
LACHOPP - 21 avril - Une sortie de printemps, avec une balade moto ouverte à tous les types de 2 roues et visite à la ferme avec dégustation de fromage du producteur et suivis d'un repas buffet campagnard entre motards + soirée DJ  
EVEIL DE SOI - 29 avril : Atelier rando/cuisine sauvage

#### MAI

ACPG - CATM / FNACA - 8 mai : Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale cantonale.  
CAJ - 13 mai : Vide grenier à Jazeneuil  
Club St MACOU - 20 mai : Thé dansant salle de Rouillé  
EVEIL DE SOI - 23 mai : Atelier adulte de Brain Gym et relaxation  
DLTAIT D'AUT FE - 26 mai : Pique-Nique  
APE - 27 mai : randonnée, vide-coffre à jouets, repas, concours de pétanque et Olympiades



## JUIN

FNACA - 2 juin : journée détente FNACA - Participation de l'ensemble des adhérents et de leurs épouses

Jazeneuil en Fête - 16 juin : Jazeneuil en Fête - Concerts 2012 : Just a Trio , Kik'n Co, Les Petites Choses, GAAB, Cold Paradise, etc.

Association ATOUT CRIN - 17 juin - Fête du cheval

Club St MACOU - 19 juin : goûter anniversaire

EVEIL DE SOI - 20 juin : Atelier adulte de Brain Gym et relaxation

APE - 22 juin : fête de fin d'année

CAJ - 23 juin : Rallye vélo Mélusin sur les communes de Rouillé, Lusignan et Jazeneuil

FNACA - 24 juin : cérémonie à ROUILLE et VAUGETON en l'honneur des maquisards fusillés

ACPG - CATM - Organisation du pèlerinage anciens combattants d'AFN à LOURDES fin juin 2012.

## JUILLET

Gym Harmonie - 2 Juillet Repas de fin de saison au bord de la Vonne

Club St MACOU - 7 juillet : méchoui salle du Moulin

MUNICIPALITE - 12 juillet : La Nuit Romane:

APE - 14 juillet : après-midi festive, concours de pétanque et jeux pour les enfants

CAJ - 15 juillet : Les BODIN'S Grandeur nature à Descartes

## AOUT

JFC - 14 août : repas champêtre et feux d'artifice (entreprise LACROIX RUGGIERI pour 2 500.00 € TTC).

JFC - 15 août : tournoi de football et concours de pétanques

CCPM - Été mélusin et ciné 2012 - Logis de la Cour - 17 août : Avant-

programme :Présentation de l'oeuvre d'Emilie Thomas, artiste accueillie en résidence au Musée du Vitrail et visite du jardin des couleurs, style Belle Epoque.20h - Jardin des couleurs.

Film : Des hommes et des dieux, Xavier Beauvois, 2010

Club St MACOU - 21 août : pique nique salle du moulin

## SEPTEMBRE

LACHOPP - 8 et 9 Septembre : Rallye moto - Départ du Pinnacle à Jazeneuil, la destination de cette année était la fête de la bière de Bercloux, une commune du département de la Charente-Maritime.

FNACA - 11 septembre : cérémonie à SAINT SAUVANT en l'honneur des maquisards fusillés lors de la libération de POITIERS

CAJ - 22 septembre : Concours de pétanques et palets

Club St MACOU - 25 septembre : goûter anniversaire

### "Féminin, ça crée"

Lors de Jazeneuil en fête 2012, 11 femmes se sont réunies pour faire découvrir leurs talents et leurs passions. La salle des fêtes s'est transformée en un espace artistique où expositions, bien-être, conférences et ateliers découvertes ont suscité un vif intérêt du public.

## Nuits Romanes 2012

Cette soirée a commencé par le concert du Bartholo Claveria Quartet, mélange subtil de flamenco traditionnel et autres cultures musicales intégrant des rythmes latino. Bartholo propose un nouveau genre de flamenco qui interpelle les puristes du genre et touche les non-initiés. Cette Nuit Romane a été l'occasion d'une rencontre inédite entre le Bartholo Claveria Quartet avec une circassienne de la Compagnie Chap'de Lune, Claire Ardouin.

La Compagnie Chap'de Lune nous invite à écouter le guide conférencier marionnettiste «Philibert», à regarder un numéro de mât chinois et à admirer la mise en lumière exceptionnelle de l'église de Jazeneuil. La soirée s'est terminée par un moment convivial autour d'une dégustation de produits locaux.

Une animation était proposée par l'association HISTRA avec l'exposition de Cartes Postales de L'Église Saint-Jean-Baptiste.

Le coût de la soirée s'élève à 9 704,20 € (Bartholo Claveria Quartet 1 817,00€, Chap' de Lune 5 983,20€, temps convivial et mise à disposition de matériel et personnel 1 904,00€), La participation de la Région Poitou-Charentes est de 7 500.00 € pour la prestation artistique et technique. La participation de la Commune de JAZENEUIL revient donc à 2 204,20 €.





## OCTOBRE

COMITE PAROISSIAL - 6 octobre : Diner organisé par le comité paroissial.

FNACA - 10 octobre : Assemblée Générale FNACA JAZENEUIL

CAJ - 13 octobre : Théâtre "Monsieur Septime, Solange et la Casserole"

## NOVEMBRE

ACPG - CATM - 11 novembre - organisation de la cérémonie de commémoration de la fin de la première Guerre Mondiale à JAZENEUIL, suivie de la traditionnelle choucroute.

Les adhérents participent aux cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre.

CCAS et APE - 13 novembre : "Soirée débat sur la parentalité"

CCAS - 17 novembre : Repas annuel pour les aînés de JAZENEUIL.

Club St MACOU - 24 novembre : concours de belote

## DECEMBRE

CAJ - 1er décembre : concert "les Polis sont acoustiques" en partenariat avec le Téléthon

Club St MACOU - 5 décembre : repas de Noël salle des fêtes

Club St MACOU - 13 décembre : goûter anniversaire

FNACA - 15 décembre : Concours de belote des AC de JAZENEUIL

ACPG - CATM - 15 décembre - organisation du concours de belote avec nos amis de la FNACA.

LACHOPP - 15 décembre - Une sortie hivernale

APE - 21 décembre : Fête de Noël

Jaz Afro - 22 décembre - CONCERT DE BARTHOLO CLAVERIA SEXET



Les doyens de la commune de JAZENEUIL lors du repas offert par le CCAS le 17 novembre dernier.

Alice GAILLARD née le 17 février 1913 au premier plan et derrière elle, de gauche à droite, Eugénie DEGRIS née le 28 avril 1920, Gérard SIRE né le 23 février 1921 et Odette VIGNAULT née le 8 juillet 1920, tous entourés par des membres du CCAS

# LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## Les MANIFESTATIONS 2013

### A vos agendas

#### JANVIER

Lundi 7 janvier au samedi 26 janvier : Exposition à la bibliothèque Municipale sur "la naissance du livre"

Samedi 12 janvier : Théâtre Populaire Pictave à la salle des fêtes de JAZENEUIL - APE

Mardi 15 janvier : Atelier adulte Brain Gym avec Eveil de Soi

Samedi 19 janvier : Atelier Shiatsu avec EVEIL DE SOI

Lundi 21 Janvier : Assemblée Générale de Gym Harmonie

Jeudi 24 janvier : Assemblée Générale du Club St MACOU

Vendredi 25 janvier : Inauguration des travaux de sécurisation et d'éclairage des vitraux - 17h45 Rue Saint Jean Baptiste

Vendredi 25 janvier : Voeux du Maire - 18h30 Salle des fêtes

Dimanche 27 janvier : galette des rois avec le JFC

#### FEVRIER

Dimanche 10 février : Après-midi jeux de société avec l'APE

Mardi 12 février : Atelier adulte Brain Gym avec Eveil de Soi

#### MARS

Samedi 2 mars : concours de belote avec le Club St MACOU

Samedi 9 mars : Sortie Caves Saint Nicolas de bourgueil avec Lacave

Samedi 16 mars : Carnaval avec l'APE

Mardi 19 mars : Commémoration du cessez le feu en Algérie, cérémonie au monument aux morts, vin d'honneur et banquet à Bois Pouvreau (79) avec la FNACA

Mardi 19 mars : Atelier adulte Brain Gym avec Eveil de Soi

Jeudi 21 mars : goûter anniversaire avec le Club St MACOU

Samedi 23 mars : bal et soirée cabaret avec le JFC

Samedi 30 mars : Veillée pascale à 21h00 en l'église de JAZENEUIL

#### AVRIL

avril - Une sortie de printemps >>> Balade moto ouverte à tous les types de 2 roues. (Sur inscription, tracts, téléphone, site internet ...)

Visite à la ferme avec dégustation de fromage du producteur, suivie d'un repas buffet campagnard entre motards + soirée DJ organisé par LACHOPP

Mardi 9 avril : Atelier adulte Brain Gym avec Eveil de Soi

#### MAI

Mercredi 8 mai :

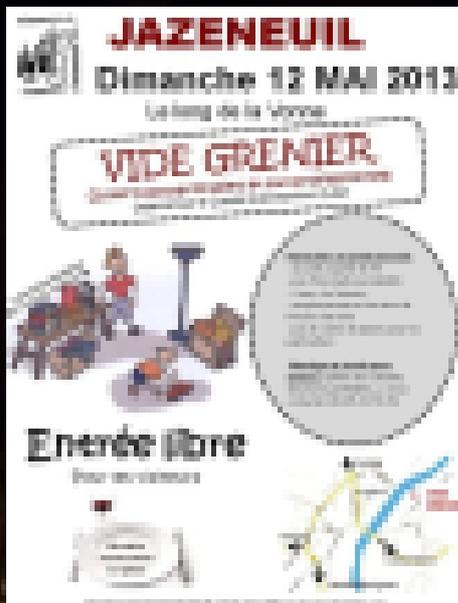
Dimanche 12 mai : Vide Grenier avec le CAJ

Dimanche 19 mai : Vide-coffre à jouets et les Olympiades avec l'APE

Mardi 21 mai : Atelier adulte Brain Gym avec Eveil de Soi

Samedi 25 mai : Inauguration des chemins de randonnées par la MUNICIPALITE





## MAI

Dimanche 26 mai : Thé dansant salle de Rouillé avec le Club St MACOU

## JUIN

Samedi 1 juin : journée détente FNACA JAZENEUIL avec la FNACA

Samedi 15 juin : Jazeneuil en Fête avec l'association du même nom

Dimanche 16 juin : Fête du Cheval avec l'association ATOUT CRIN

Mardi 18 juin : Atelier adulte Brain Gym avec Eveil de Soi

Jeudi 20 juin : goûter anniversaire avec le Club St MACOU

Vendredi 21 juin : Fête de fin d'année avec l'APE

Samedi 29 juin : méchoui salle du Moulin par le Club St MACOU

## JUILLET

Lundi 1er juillet : Repas de fin de saison au bord de la Vonne pour Gym Harmonie

Dimanche 14 juillet : Après-midi festive avec l'APE

## AOUT

Mercredi 14 août : repas champêtre et Feux d'artifice avec le JFC

Jeudi 15 août : tournoi de football et concours de pétanques avec le JFC

Jeudi 22 août : pique nique salle du moulin avec le Club St Macou

## SEPTEMBRE

septembre : Rallye moto - organisé par LACHOPP

Jeudi 26 septembre : goûter anniversaire avec le Club St Macou

## OCTOBRE

Mercredi 16 octobre : Assemblée Générale de la FNACA JAZENEUIL

## NOVEMBRE

Lundi 11 novembre :

Samedi 23 novembre : concours de belote avec le Club St Macou

## DECEMBRE

décembre - Une sortie hivernale organisée par LACHOPP

Mercredi 4 décembre : repas de Noël salle des fêtes avec le Club St Macou

Samedi 14 décembre : concours de belote AC JAZENEUIL

Jeudi 19 décembre : goûter anniversaire avec le Club St Macou

# LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

## L'activité économique

### Les entreprises de Jazeneuil

**ZOOM** sur la SARL GARRAT Jean Claude et Fils ■■■



#### Contact

GARRAT Jean Claude et Fils  
2 route de la Chaumelière  
86600 JAZENEUIL

#### Coordonnées

Tél. : 05 49 53 49 06  
Fax : 05 49 53 03 97  
Mobile : 06 81 87 53 72  
Mail : [jeanclaude.garrat@wanadoo.fr](mailto:jeanclaude.garrat@wanadoo.fr)  
Site : <http://www.garrat-menuiserie.fr/>

#### Historique de l'entreprise

L'entreprise GARRAT existe depuis octobre 1992. Jean Claude débute avec un salarié dans l'atelier à côté de l'église. L'activité faisant, l'effectif grossit et de nombreux apprentis sont formés au sein de l'entreprise. La diversification des activités et la modernisation des techniques entraînent la construction en 2001 des ateliers actuels sur la route de la Chaumelière. La forme juridique de l'entreprise passe en avril 2008 en SARL et son effectif atteint 9 salariés. L'association père/fils permet de développer une nouvelle technique de travail avec l'acquisition d'une machine à commande numérique (photo ci-dessus), qui permet la fabrication de menuiseries bois sur mesure, quelque soit le type d'ouverture à équiper. La construction de maisons à ossature bois fait aussi partie du savoir faire de l'entreprise avec 6 réalisations dans la région, sans compter les extensions.

#### La construction de vos maisons en bois et de vos menuiseries

L'entreprise de menuiserie Garrat et Fils est installée à Jazeneuil dans la Vienne. Elle fabrique dans ses ateliers et installe des menuiseries en bois, en chêne contrecollé trois plis ou mixtes.

Les fenêtres, volets et portes sont fabriqués par une équipe de neuf salariés, dans des ateliers avec cabine de peinture pour les finitions.

L'entreprise dispose de moyens de levage pour la construction des maisons à ossature bois et la pose des différentes menuiseries.

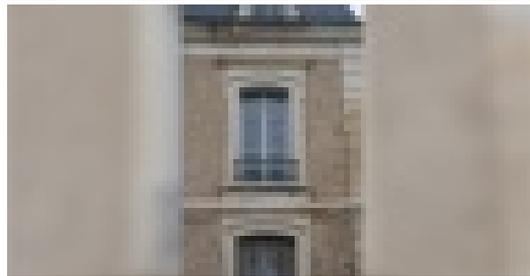
Elle pose également sur demande les menuiseries en PVC et aluminium.

Elle réalise la fabrication et la construction de maisons individuelles ossature bois sur plans et sur-mesure.

Elle propose des maisons en bois avec isolation en laine de bois et ouate de cellulose, bardage fibrociment et matériaux dérivés du bois. Elle effectue aussi les travaux d'agrandissement et de rénovation.

#### Le rayon d'action

L'entreprise Garrat Et Fils se situe à Jazeneuil dans la Vienne et intervient dans un rayon de 45 km pour la construction de maisons en bois.



## Les activités

### Menuiserie - Générale

#### Services

Fabrication sur-mesure  
 Pose en neuf  
 Pose en rénovation  
 Aménagement de combles  
 Entretien  
 Réparation  
 Remplacement  
 Agrandissement  
 Rénovation

#### Menuiserie bois

Fenêtres  
 Fermetures  
 Maisons individuelles ossatures bois  
 Isolations en laine de bois et ouate de cellulose  
 Bardages fibrociments et matériaux dérivés du bois

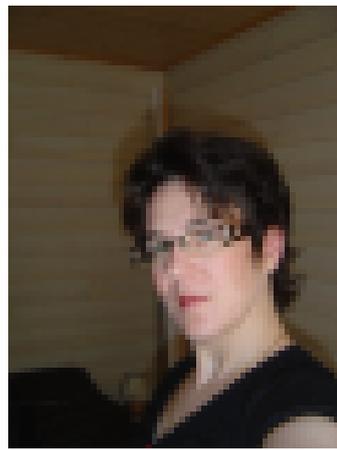
#### Services+

Devis gratuit  
 Travail en partenariat avec d'autres corps de métiers (plombiers, électriciens...)  
 Menuiseries bois  
 Volets  
 Portes  
 Fenêtres

#### Certification, Agrément,

#### Label

NBOC  
 BBC



#### " Mademoiselle INDISCRETE "

La vente à domicile ne cesse de se développer. Depuis septembre dernier, Muriel BRANCHUT s'est lancée dans l'aventure en devenant "Mademoiselle INDISCRETE".

INDISCRETE est une jeune marque de lingerie fine, localisée à Chauvigny et lancée par trois anciens cadres de Aubade à partir de quelques principes : confort et séduction pour une production 100% française et adaptée à toutes les femmes, puisque le sur-mesure est possible.

N'hésitez pas à contacter Muriel BRANCHUT, qui se fera un plaisir de vous conseiller, chez vous, lors d'une présentation conviviale, en "face à face" ou "entre ami(e)s".

Pour tout contact : **06.60.67.75.74** ou **indiscrete.mu@gmail.com**

#### " Le Parvis des artistes " : une galerie dépôt-vente

Bénédicte DAUNIZEAU est originaire de Lussac les Châteaux. Après avoir travaillé dans le secteur du tourisme à Sanxay, mais depuis toujours attirée par l'artisanat d'art, elle décide de tenter une aventure qui lui tient particulièrement à cœur : créer une galerie dépôt-vente dédiée aux créateurs et artisans d'art.

C'est dans les locaux de l'ancienne poste acquis avec son mari auprès de la municipalité où ils résident avec leur fille Lison, qu'elle a réservé un espace pour sa nouvelle activité. « Le parvis des artistes » est né. Le principe est simple : elle propose à des créateurs et artisans d'art locaux et plus généralement de la région Poitou-Charentes, d'exposer dans sa galerie pendant quatre mois, leurs productions en dépôt-vente.

Ils sont déjà onze artistes intéressés par cette formule. Vous sont ainsi proposés aussi bien des bijoux, des poteries, des cuirs, que des coiffes, des tableaux, des gadgets originaux, des cadres où sont regroupés des pliages en papier de l'art traditionnel japonais (origami). Un très large choix de créations, renouvelé tous les quatre mois, notamment auprès de l'association « N'en parlez pas aux copines » de Saint-Benoît.

Alors, n'hésitez pas à pousser la porte du 21 rue Saint Jean Baptiste pour découvrir ce nouvel endroit qui séduira tant par son originalité que par sa diversité de créations artistiques.

Vous pouvez d'ores et déjà contacter **Bénédicte DAUNIZEAU** au **05.49.11.94.26** pour déposer vos créations.



#### "HAZEL Créations & Retouches" - La Chaumelière à JAZENEUIL

Aurore BONNACIE, couturière, spécialisée dans le prêt à porter femmes, hommes et enfants. Elle fait des commandes personnalisées, selon les envies de chacun (type de vêtement, coupe, tissus, couleurs, ...), des créations et des retouches (ourlets, changement fermetures, reprise, pose de pièce, ...). Elle a intégré l'ACEASCOP, coopérative d'activité et d'emploi en novembre 2012.

Pour tout contact : **06.76.73.81.03** ou **aurore.hazel@gmail.com**

#### MENUISO

David BRUN a décidé de se lancer comme auto entrepreneur en créant "Menuiso", pour tous vos travaux de la menuiserie à l'isolation en passant par la pose de cuisine et de salle de bain.



# LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

## L'activité économique

### Les entreprises qui arrivent sur Jazeneuil

#### D Paysages



**D PAYSAGES 86**

**Puy Godet  
86600 Jazeneuil**

Tél. :  
06.32.76.86.40

**D Paysages 86** est une petite SARL installée depuis peu à Jazeneuil mais présente sur le territoire de la Vienne depuis 2006.

Christophe Braconnier en est le créateur et le gérant.

Outre l'entretien et la création de jardins et d'espaces verts, D Paysages 86 assure la plantation et la vente de végétaux ainsi que le broyage de branches (valorisation des déchets verts en fertilisant ou paillage - BRF).

D Paysages 86 propose également la taille de fruitiers et des traitements phyto-bio.

Coopérateur au sein d'Artisans à Domicile Poitou Charente, Christophe Braconnier peut vous faire bénéficier d'un taux de TVA à 7% et d'un crédit d'impôt de 50 %. Renseignez-vous !



**Fredon Cyril Paysagiste** arrive de Marnay dans la Vienne (86). Son entreprise s'occupe de la création et de l'entretien de jardins, de l'abattage d'arbres, du dégagement de terrains et de la tonte de pelouses.

Titulaire d'un Bac Pro en aménagement d'espaces, consolidé par 10 ans d'expérience, M. Fredon Cyril crée en 2011 son entreprise d'aménagement paysager, proposant ses prestations aux particuliers de la région.

L'entreprise intervient pour les aménagements paysagers de jardins et d'espaces verts et assure tous travaux de maçonnerie paysagère, de plantation d'arbres et de massifs, de la taille de haies et du débroussaillage.

**Cyril FREDON  
PAYSAGISTE**  
La Grande  
Rémondrière 86600  
JAZENEUIL  
[cfredon.paysagiste@gmail.com](mailto:cfredon.paysagiste@gmail.com)

<http://www.fredon-cyrille-paysagiste-86.fr/>

## L'action sociale

### La commune de Jazeneuil et l'intercommunalité

#### Le C C A S expliqué aux enfants... et aux grands ! ●●●

##### Ca veut dire quoi le CCAS ?

CCAS veut dire centre communal d'actions sociales.

##### Quel est son rôle ?

Le CCAS intervient dans 3 domaines.

- L'aide sociale légale qui est de par la loi, sa seule attribution obligatoire.
- L'aide sociale facultative dans laquelle il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux.
- L'animation des activités sociales de la commune.

##### Qui est dans le CCAS de JAZENEUIL

Les membres du CCAS issus du Conseil Municipal

Bernard BEAUBEAU - Président

Jérôme MEMETEAU

Stéphane PIN

Alain CLEMENT

Alain DELAVault

Fabienne OLEAC

Patrice OLIVIER

Daniel ROUSSEAU

Estelle ROY

Hors Conseil Municipal

Bernadette PICQUET

Christine LORIOUX

Marie Christine SIROT

Isabelle BAULOQUET

Maryse BILLEROT

## Ca existe depuis longtemps les CCAS ?

Les Centres communaux d'action sociale ont été créés par le décret-loi no 53-1186 du 29 novembre 1953 portant réforme des lois d'assistance, complété par les décrets nos 54-661 du 11 juin 1954 et 55-191 du 2 février 1955.

Ils résultent de la fusion des anciens Bureaux de bienfaisance et des Bureaux d'assistance, créés respectivement par des lois de 1796 et 1823. La loi de 1796 organisant les bureaux de bienfaisance est prise suite à la saisie des biens nationaux en 1789

Autrefois appelé Bureau d'aide sociale (BAS), la loi no 86-17 du 6 janvier 1986 a substitué le nom de Centre communal d'action sociale à l'ancienne dénomination...

## Comment est financé le CCAS ?

Le Centre communal d'action sociale dispose d'un budget autonome qui prend notamment en compte le personnel nécessaire à l'accomplissement de ses actions.

Trois sources de financement peuvent être distinguées :

- les ressources propres : les dons et legs ainsi que les produits de quêtes ou de collectes,

- les ressources liées aux services et aux actions créées et gérées par le Centre communal d'action sociale : le remboursement par le service départemental d'aide sociale des frais d'enquête pour constitution des dossiers d'aide sociale, les participations de divers organismes au financement de certaines actions et prestations (département, caisses de retraite...), ainsi que les participations des bénéficiaires des services et prestations assurées par le Centre communal d'action sociale,

- les ressources extérieures non affectées à une action précise : ces ressources proviennent de la subvention communale qui constitue l'apport prépondérant et obligatoire au fonctionnement de tous les Centres communaux d'action sociale.

Enfin, pour appliquer les délibérations prises par le conseil d'administration, le Centre communal d'action sociale dispose d'un personnel qui est soumis aux mêmes règles que les agents communaux : le statut de la fonction publique territoriale.

## Exemple d'actions depuis 2008 sur notre commune.

- Chaque automne, repas annuel offert aux aînés
- Bons d'achat offerts (25 €) à chaque naissance ou adoption
- Conférence avec une psychologue sur la Parentalité
- Aide financière pour des obsèques
- Aide matérielle et financière pour déménagement
- Aide financière pour la création d'une association de jeunes
- Prêt financier pour l'achat d'un moyen de locomotion, pour une famille ne pouvant accéder aux prêts bancaires. Prêt remboursé...



## Où et comment contacter le CCAS ?

A la mairie. Rendez vous possible avec Stéphane PIN ( le samedi matin ou en soirée), tel 05 49 89 05 20.

Le CCAS de JAZENEUIL fait souvent appel aux travailleurs sociaux pour l'aider dans ses décisions.

## ÉPICERIE SOLIDAIRE - LUSIGNAN ■■■ Planning du 1er trimestre pour JAZENEUIL

DATES	HEURES
Mardi 8 janvier	14h30 - 16h00
Mardi 22 janvier	16h20 - 18h00
Mardi 5 février	14h30 - 16h00
Mardi 19 février	16h20 - 18h00
Mardi 5 mars	14h30 - 16h00
Mardi 19 mars	16h20 - 18h00



ÉPICERIE SOLIDAIRE  
17, rue de la Poste  
49100 LUSIGNAN  
05 49 89 32 60

L'épicerie solidaire est aussi un lieu d'accueil, de convivialité et d'échanges.

Tél. 05 49 89 32 60 ou E-mail : [epiceriesolidairearcenciel@gmail.com](mailto:epiceriesolidairearcenciel@gmail.com)

Rappelons que pour bénéficier de l'accès à l'épicerie, il faut d'abord contacter le CCAS de la mairie de sa commune. Ensuite, suivant les ressources du demandeur (barème CMU), il est délivré une carte d'accès et les informations pratiques nécessaires au fonctionnement de l'épicerie. Parallèlement, chaque dossier est en partie envoyé à l'association.

# ACTUALITES ET INFOS

## Les services à la personne Pour les personnes âgées

### RESEAU GERONTOLOGIQUE DU VAL DE VONNE



Un réseau au service des personnes âgées et des professionnels de santé

Depuis sa création (il y a plus de 10 ans), le réseau gériatrique

participe à la prise en charge des personnes âgées en difficulté au domicile ; il nous semble intéressant de rappeler les secteurs où les actions pour lesquels le réseau intervient.

Le réseau Gériatrique :

- peut répondre à toute demande d'information ou de conseil en matière de prise en charge gériatrique médico-sociale au domicile.
- Peut évaluer les handicaps, les difficultés médico-sociales et proposer un plan d'aide au domicile.
- Surveiller l'évolution de ce plan d'aide et en coordination avec les différents professionnels médico-sociaux, l'adapter et le faire évoluer dans un but de qualité de soins et de confort pour la personne suivie.
- En cas de difficultés importantes (sanitaires, familiales, précarité...), il peut organiser une réunion de concertation avec

l'ensemble des intervenants ainsi que le patient et sa famille de manière à élaborer une prise en charge consensuelle.

- Pour toute sortie ou entrée à l'hôpital ou autre établissement de soins, le réseau peut être l'intermédiaire privilégié de manière à raccourcir une hospitalisation ou pour établir une programmation d'admission dans le service le plus adapté.

- Il peut effectuer des tests (troubles cognitifs, basse vision, dépression, troubles de l'équilibre, malnutrition) qui peuvent alerter le Médecin généraliste et anticiper la prise en charge médicale.

Par son travail d'équipe qui met en relation les différents intervenants, le réseau assure continuité des soins, optimisation de l'aide (médicale, financière, sociale) dans le but de décloisonner les secteurs publics et privés, d'améliorer la qualité du soin et le confort de la personne âgée. Malgré une conjoncture difficile, nous assurerons au mieux nos missions.

Vous pouvez nous joindre au 05 49 54 38 62. Réseau Gériatrique du Val de Vonne : 29, rue de Chypre 86600 LUSIGNAN

### ASSOCIATION PRESENCE VERTE



L'association Présence Verte Services a été créée en novembre 1993. C'est à cette date que le 1er circuit en portage de repas est né ! Aujourd'hui, l'association emploie 35 salariés à votre service : pour livrer 260 000 repas par an via les 16 circuits qui sillonnent tout le département ; compte plus de 1200 abonnés en téléassistance et une activité de petits travaux de jardinage et bricolage qui satisfait de plus en plus de clients.

#### PORTAGE DE REPAS

Nouveau concepteur depuis septembre 2012 !

Livraison de repas à domicile dans tout le département :

- Repas préparés à Poitiers et prêts à être réchauffés
- Respect des régimes alimentaires,
- Repas élaborés par une diététicienne,
- Engagement flexible, contrat d'une semaine reconductible.



L'association dispose de l'agrément simple « services à la personne ». Toutes les prestations ouvrent droit à un avantage fiscal pouvant aller jusqu'à 50% des sommes engagées.

#### Fête ses 20 ans !

#### TELEASSISTANCE

Vous êtes relié à une centrale d'écoute 24h/24 et 7j/7.

- Pour votre sécurité,
- Rassurant pour la famille et pour l'abonné,
- Système rapide et efficace,
- Réseau de solidarité



Aides financières possibles pour les services de portage de repas et de téléassistance, contactez la MSA, le Conseil général ou votre caisse de retraite.

**N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations sur nos services.**

**Tél : 05 49 44 59 99**

**[www.presenceverteservices.com](http://www.presenceverteservices.com)**

# Information de la Gendarmerie Nationale

## La règle des "3 S" pour mieux protéger votre domicile contre les risques de cambriolage.



### Sécuriser son habitation

- Protéger et renforcer les points d'accès (portes, fenêtres, entrées principale et secondaires, etc.).
- Ne pas laisser d'argent liquide ou de bijoux facilement accessibles et ne pas ranger les clés de véhicules dans des endroits aisément repérables. Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée (chercher les enfants à l'école, boulangerie, etc.). Ne pas cacher ses clés sous un paillason, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur.
- Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus.
- Eviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte à lettres, prospectus qui s'amoncellent sous la porte, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, etc.).
- Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers, etc.).
- Entretien ou faire entretenir la végétation de son domicile de façon à ce que son habitation reste assez visible de la rue. Bien identifier le numéro de sa résidence afin de faciliter l'intervention des services de gendarmerie ou de police.

### Surveiller l'environnement proche

- Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence.
- Signaler ses dates d'absence prolongée à sa brigade de gendarmerie ou son commissariat. Des passages pourront alors être effectués par les patrouilles.

### Signaler toute présence suspecte

- Signaler, en composant le 17, les véhicules et/ou individus (y compris adolescents) qui semblent se livrer à un repérage des lieux (village, quartier, habitation).
- Donner, si possible, des éléments précis d'identification (type, marque et couleur des véhicules, plaques d'immatriculation, tenu vestimentaires, etc.).

## Information sur les horaires des trains

### Abonnements TER - POITOU-CHARENTES

#### Pensez au TER !!!

Au départ de Lusignan sur la ligne Poitiers/La Rochelle c'est une alternative économique et plus écologique pour vous rendre à votre travail, à vos rendez-vous ou vous déplacer pour vos loisirs.

Plusieurs formules vous sont proposées : Abonnement hebdomadaire, mensuel ou annuel.

**Tarif au 15/12/2012 pour un abonnement mensuel Lusignan Poitiers : 58.60 €**

(avec possibilité de prise en charge jusqu'à 50% par votre employeur).

DEPART LUSIGNAN	ARRIVEE POITIERS	DEPART POITIERS	ARRIVEE LUSIGNAN	DEPART LUSIGNAN	ARRIVEE NIORT	DEPART NIORT	ARRIVEE LUSIGNAN
7H13	7H28	6H07	6H23	6H23	7H09	6H29	7H13
8H06	8H22	6H55	7H13	7H13	7H55	7H31	8H06
9H03	9H20	7H55	8H12	8H12	8H45	8H29	9H03
9H49	10H05	12H55	13H12	13H12	13H49	9H16	9H49
13H49	14H05	16H32	16H48	16H48	17H24	13H11	13H49
18H14	18H29	17H31	17H50	17H50	18H35	17H33	18H14
19H13	19H28	18H29*	18H48	18H48*	19H31	18H20	19H13
19H48	20H05	19H32	19H48	19H48	20H22	19H12	19H48
21H02	21H17	22H11	22H28	22H28	23H03	20H29	21H02

\* 18H32 le vendredi

\*18H50 le vendredi

Exemple d'horaires du lundi au vendredi: (attention ces horaires pourront être modifiés en 2013 suite aux travaux de la LGV)

Retrouvez toutes les gares desservies et les différents abonnements et offres proposés sur [http://www.ter-sncf.com/regions/poitou\\_charentes/fr](http://www.ter-sncf.com/regions/poitou_charentes/fr)

## BIENVENUE

Alexis BRUN - 13 mars 2012

Elya DENNEMONT - 16 avril 2012

Ibrahim DAOUD - 11 mai 2012

Camille LEROY - 10 juillet 2012

Evan PASQUIERS - 2 août 2012

Léopold CANTEL DOS SANTOS - 29 août 2012

Elisa FRUCHARD - 10 septembre 2012

Léhana FILLON - 7 novembre 2012

Artus MILLET - 17 novembre 2012

Hugo MONTAUBIN - 2 décembre 2012

Gabriel VERMEULEN - 14 décembre 2012

## MARIAGE

Michaël MARCEAU et Sophie GERMAIN - 9 septembre 2012

Thierry CHARPENTIER et Nathalie LAUMONIER - 29 septembre 2012

## AU REVOIR

Florence LECOEUR née BARBERY - 25 juin 2012

Geneviève GABORIT née COUTANT - 17 novembre 2012

### Geneviève GABORIT n'est plus : la commune de JAZENEUIL est en deuil.

Geneviève GABORIT, conseillère municipale de 1983 à 1995 et première adjointe au maire de 1995 à 2007, s'est éteinte le 17 novembre 2012, après une courte maladie à l'âge de 63 ans.

Arrivée sur la commune de Jazeneuil, avec son mari et ses trois filles en 1981, elle s'investit aussitôt dans le monde associatif, notamment dans l'association des parents d'élèves puis un peu plus tardivement dans HISTRA.

Elue conseillère municipale en mars 1983, elle accomplira deux mandats. S'impliquant plus particulièrement dans les dossiers tels que : agrandissement de la salle des fêtes, création de la bibliothèque municipale, (qu'elle imagina la bibliothèque scolaire ouverte à tous), aménagement et ouverture d'une classe maternelle au sein de l'école élémentaire, mise en place du ramassage scolaire dans les villages.

En juin 1995, elle est élue première adjointe, poste qu'elle occupera pendant 13 années jusqu'en mars 2008, avec des délégations importantes : Aide sociale, Restauration scolaire, Entretien ménager des bâtiments, Enseignement et Animation socioculturelle.

Ces responsabilités, Geneviève, les a toujours accomplies avec la plus grande simplicité, la bonne humeur et l'entrain qui la caractérisait, donnant de sa personne, souvent au delà du raisonnable, pour aider les personnes démunies.

Personnage au grand cœur, toujours prête à faire le bien, Geneviève aimait les fleurs, et même si cela ne faisait pas partie de ses responsabilités, elle s'occupait du fleurissement du bourg à la perfection. De telle sorte que la commune fut récompensée pendant de nombreuses années par le prix des villages fleuris attribué par le conseil Général de la Vienne.

Malgré toutes ses compétences et ses qualités, les électeurs de la commune ne lui ont pas renouvelé leur confiance lors du scrutin de mars 2008.

Qu'à cela ne tienne, elle continua à mettre son humanisme au service des autres, en allant faire du soutien scolaire à l'école, et visiter les familles des détenues de la prison de Vivonne.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Rémy VIERFOND

## ■ Services Communaux

Mairie de JAZENEUIL 05.49.89.05.20.

du lundi au samedi de 9h à 12h - le vendredi de 14h à 17h

Agence Postale 05.49.03.25.69.

du lundi au samedi de 9h à 11h20 NOUVEAUX HORAIRES

## ■ Services Cantonaux

Gendarmerie (Lusignan) 05.49.43.31.11.

Pompiers (Lusignan) 18

C.C.P.M. (Lusignan) 05.49.89.70.52.

Communauté de Communes du Pays Mélusin

Voiries inter-communales, Ecoles et services périscolaires

Maison du tourisme (Lusignan) 05.49.43.61.21.

Billetterie SNCF (Lusignan) 05.49.43.61.22.

SIVEER (Lusignan) 05.49.43.30.92.

(anciennement Syndicat d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement)

Trésorerie (Lusignan) 05.49.89.31.31.

Conciliateur (Lusignan) 05.49.43.31.48.

## ■ Services sanitaires et sociaux

C.C.A.S. (Jazeneuil) 05.49.89.05.20.

Centre Communal d'Actions Sociales

A.D.M.R. (Lusignan) 05.49.54.12.38.

Réseau Gériatologique 05.49.54.38.62.

M.S.A. (Poitiers) 05.49.44.54.26.

Mutualité Sociale Agricole

C.A.F. 08.20.25.86.10.

Caisse d'Allocations Familiales

C.P.A.M. 08.20.90.41.41.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

U.T.I.S.S. (Fontaine le Comte) 05.49.00.51.30.

Unités Territoriales des Interventions Sociales et Sanitaires

## ■ Emploi et formation Professionnelle

Mission Locale Rurale 05.49.43.69.20.

A.P.P. (Lusignan) 05.49.59.71.37.

Atelier Pédagogique Personnalisé

## ■ Logement et urbanisme

A.N.A.H. (Poitiers) 05.49.61.61.86.

HABITAT 86 (Buxerolles) 05.49.45.76.66.

A.D.I.L. (Poitiers) 05.49.88.31.93.